

LES ELECTIONS MUNICIPALES

ELLES ONT EU LIEU LUNDI PAR ACCLAMATION. — D'ANCIENNES ET NOUVELLES FIGURES AU CONSEIL. — MANIFESTATION AUX NOUVEAUX ELUS.

De dix heures à onze heures, lundi avant-midi, a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Saint-Hyacinthe l'appel nominal des candidats aux honneurs municipaux. Cette année les électeurs de notre cité avaient à se choisir un maire et un représentant pour chacun des cinq quartiers de la ville.

Les élections municipales se sont faites par acclamation, car le maire et tous les échevins sortant de charge, à l'exception du pro-maire, M. J. L. Guillet, ont décidé de ne pas se porter candidats pour un nouveau terme. Ce sont le Dr J. L. H. Pagé, à la mairie, et les échevins Eugène Payan, Horace St-Germain, Victor Sylvestre et Armand Mongeau.

A onze heures lundi avant-midi le greffier de la cité, M. Maxime David, a donc proclamé élus par acclamation les candidats qui avaient déposé leur bulletin signé par au moins dix électeurs. Les nouveaux élus sont :

A la mairie, l'hon. T. D. Bouchard, député du Comté et Orateur de l'Assemblée Législative. Dans la sphère municipale le nouveau maire de Saint-Hyacinthe a connu tous les postes de responsabilité. Dès 1905, il n'avait alors que vingt-trois ans, ses concitoyens l'appelaient à représenter le quartier de sa ville natale comme échevin. Il devint rapidement chef du conseil comme président des finances et abandonna ce poste pour accepter la position de greffier de la cité, charge qu'il a remplie durant quatre années et qu'il dut abandonner lorsqu'il fut élu, en 1912, pour la première fois, député du comté à la Législature de Québec. En 1917 il fut élu par acclamation maire de sa ville pour succéder à M. René Morin qui avait résigné. Il occupa cette charge jusqu'en 1930.

Dans le quartier No Un M. Joseph Godbout, mécanicien-dentiste et ancien échevin du quartier No Trois, a été choisi pour succéder à M. Eugène Payan. Dans le quartier No Deux M. l'échevin J.-L. Guillet, sortant de charge, a été réélu par acclamation. Dans le quartier commercial, le quartier No Trois, les électeurs ont choisi comme leur représentant M. Victor Chabot, avocat de cette ville. M. Chabot entre à l'Hôtel de Ville pour la première fois. Dans le quartier No Quatre M. D.-S. Davignon, ancien échevin, a été élu pour remplacer M. Victor Sylvestre, sortant de charge. Pour le quartier No Cinq M. Isidore St-Jean entre à l'Hôtel de Ville pour la première fois succédant à M. Armand Mongeau, échevin sortant.

Lundi soir les contribuables ont fait une belle manifestation aux nouveaux élus. Dès sept heures et demie il y eut rassemblement de la fanfare Philharmonique et d'une centaine d'automobilistes sur la Place du Marché Centre, lieu de départ d'une parade organisée par les rues de la ville. Sur tout le parcours de la parade l'hon. M. Bouchard et les nouveaux échevins ont été vivement ovationnés.

Immédiatement après la parade l'hon. T. D. Bouchard a tenu une assemblée au kiosque de la Place Dessaulles et à laquelle assistait une foule nombreuse et enthousiaste de contribuables. L'assemblée était sous la présidence conjointe de MM. Paul Richer, échevin du Quartier No. Cinq, et J. E. Lanoix, ancien échevin.

Les orateurs qui ont adressé la parole furent MM. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et président de l'Union des Municipalités de la province de Québec, Walter Moisan, maire de Drummondville, Mre T. A. Fontaine, député de St-Hyacinthe-Rouville aux Communes, et les échevins élus MM. Joseph Godbout, Quartier Un; J. L. Guillet, Quartier Deux; Mre Victor Chabot, Quartier Trois; D. S. Davignon, Quartier Quatre; Isidore St-Jean, Quartier Cinq, et l'hon. T. D. Bouchard.

Invité à prendre la parole M. Bouchard prononça le discours dont nous donnons un bref résumé ci-après :

Le maire Bouchard commence son discours en remerciant les contribuables de Saint-Hyacinthe de lui avoir donné le plus beau témoignage de confiance qu'il pouvait espérer en l'éasant par acclamation. Il félicite aussi M. le pro-maire Guillet de sa réélection par acclamation et les nouveaux échevins que les contribuables se sont donnés, aussi par acclamation, pour représenter les autres quartiers.

M. le maire Bouchard dit aussi un bon mot pour l'ex-maire Pagé qui a été lui-même un des premiers à le féliciter de son élection.

M. Bouchard passe ensuite en revue la politique municipale des deux dernières années. Il est heureux de constater qu'elle a été une confirmation éclatante de la politique de l'ancienne administration qui, pourtant, avait été apparemment condamnée par l'électorat en 1930. Le maire rappelle qu'il était le chef de cette ancienne administration qui, par sa politique d'améliorations nécessaires, a fait sortir la ville de Saint-Hyacinthe de la routine dans laquelle elle s'enlisait, politique qui a fait de notre cité, de l'aveu de tous les étrangers, la plus belle de nos villes de population moyenne de la province de Québec.

Lorsque M. Bouchard s'est présenté devant l'électorat, en 1930, pour demander une nouvelle confirmation de son mandat, confirmation qui lui a été refusée, on lui reprochait surtout, pour soulever les passions populaires, d'avoir trop dépensé pour les monuments publics, les parcs, les promenades et les terrains de jeux. La nouvelle administration en dépit de cette condamnation a continué la politique du maire Bouchard et la même accentuée. Elle a construit la terrasse du parc Côté et la terrasse-promenade du Précieux-Sang qui ont coûté environ \$55,000. La seule différence qu'il y a eue a consisté dans le coût exorbitant de ces ouvrages. Exemple : la terrasse du Précieux-Sang pour laquelle l'ancienne administration avait décidé douze mille piastres et qui a coûté quarante-deux mille piastres pour rien.

Un des reproches qu'on a fait au maire Bouchard c'était d'avoir dépensé de l'argent pour développer le quartier de Bourg-Joli dans lequel il est personnellement intéressé comme propriétaire de terrains. Sur ce point comme sur les autres la nouvelle administration a continué la politique du maire Bouchard. Elle a placé sur ces terrains la manufacture Hump Hair Pin et elle a dépensé tout près de soixante mille piastres en travaux de rues et d'égouts. L'ex-maire Pagé, dans l'assemblée qu'il tenait jeudi dernier, déclarait ouvertement à ses auditeurs que le quartier Bourg-Joli était le quartier de l'avenir et que c'était là que la ville devait se développer.

Sur la question de l'encouragement aux industries on avait accusé l'ancienne administration d'avoir prêté illégalement de l'argent à un comité qui s'était chargé de nous amener des industries. La nouvelle administration, si péché il y avait pour l'ancienne d'avoir prêté de l'argent, a fait pire car non seulement elle a prêté de l'argent mais elle a approuvé l'acte en vertu duquel deux employés de la ville ont tiré du trésor public huit mille dollars pour les donner en pur don à une filiale de notre compagnie locale d'électricité qui a construit une

manufacture et l'a louée à un bon prix à une compagnie nouvelle. Bien plus les chefs de cette nouvelle administration se sont engagés à faire payer directement par le trésor public \$14,500 pour des terrains que cette compagnie devait affecter au paiement des terrains sur lesquels la nouvelle manufacture est établie, terrains pour lesquels l'ancienne administration avait eu une option, deux ans auparavant, pour \$7,500. Si on a payé que huit mille dollars c'est que le conseil municipal s'est objecté au paiement du dernier \$6,500.00 et le grand ennui qui existe c'est que quarante-deux de nos citoyens se sont engagés sur des représentations inexécutes à payer personnellement ces \$6,500. Et si la Cour vient déclarer que leur consentement a été donné légalement ces citoyens seront obligés de payer chacun \$160.00 pour l'établissement d'une industrie qui ne leur profite pas plus individuellement à l'exception de quelques-uns qu'à aucun de tous les autres contribuables.

On accusait, au cours des élections de 1930, l'ancienne administration de gérer les affaires de la ville en marge des clauses de la charte et des lois générales. Les nombreux procès qui ont accueilli la nouvelle administration sont la preuve que c'est elle qui a voulu passer par-dessus les lois qui ont été édictées pour protéger les contribuables.

Les événements se sont donc chargés de venger d'eux-mêmes la défaite de 1930 et elle a été la plus belle confirmation que pouvait désirer M. Bouchard de la justice et de l'appropos de la politique qu'il a mise en pratique pendant les treize années qu'il a été chef de l'administration municipale. Il ne regrette pas son échec d'il y a deux ans s'il n'en avait pas coûté si cher à ses concitoyens. M. Bouchard estime qu'il a été gaspillé tout près de \$70,000 en deux ans ce qui fait que l'administration actuelle a dû augmenter les taxes de trente-cinq cents dans le cent dollars. En 1929 la taxe foncière générale et spéciale n'était que de un dollar; elle est montée cette année à \$1.35 ce qui fait 35% et c'est ce qui a été constaté la semaine dernière par tous les propriétaires qui ont reçu leur compte.

Ici M. Bouchard félicite le maire Pagé de l'acte de courage et de droiture qu'il a fait en votant contre le budget camouflé du notaire St-Germain et en approuvant le règlement imposant la taxe suffisante pour balancer le budget et payer les déficits de l'année dernière tels qu'établis par les auditeurs de la ville. Le maire Pagé a été le seul des partisans de la nouvelle administration à faire cet acte de courage et le nouveau maire est heureux de le féliciter d'avoir fait son devoir.

M. Bouchard après avoir passé en revue les actes municipaux des deux dernières années parle de l'avenir.

Il déclare qu'il continuera la politique de progrès qu'il a toujours suivie comme maire de la ville. Cette politique n'est pas opposée à une saine économie car c'est avec elle que M. Bouchard a réussi à administrer la ville de Saint-Hyacinthe avec les taxes municipales les plus basses de toutes les cités et villes d'importance à peu près égale du Dominion du Canada. Il a confiance que l'an prochain il réussira à équilibrer le budget en diminuant les taxes du trente-cinq pour cent qu'on vient d'y ajouter.

Le problème de ramener la taxe totale, municipale et scolaire à une piastre et soixante-dix cents, dans le moment, paraît insoluble mais M. Bouchard a confiance qu'en apportant à l'administration une prudence et saine économie il arrivera à le résoudre au cours du terme qu'il a inauguré lundi.

Cette économie ne veut pas dire parcimonie ni lésinerie car le maire élu a l'intention de ne pas laisser inachever le programme d'embellissement de la ville de Saint-Hyacinthe. Les améliorations nécessaires se feront mais elles se feront en ne dépensant pas un seul sou inutilement.

M. Bouchard parle ensuite de la question du chômage et il n'hésite pas à condamner toute prétendue aide au relèvement du progrès industriel en vertu duquel les chômeurs gagnent plus que s'ils étaient employés aux travaux ordinaires. M. Bouchard est en faveur des salaires raisonnables mais il ne croit pas qu'on doive payer sur les travaux de chômage plus cher que les salaires reconnus raisonnables. A Saint-Hyacinthe c'est ce qu'on a vu sous l'ancienne administration. Les ouvriers travaillant sur les chantiers de chômage gagnaient cinq cents de plus de l'heure que les ouvriers employés aux travaux ordinaires; c'est ce qui a fait que les ouvriers abandonnaient leur travail régulier pour entrer sur les chantiers de chômage.

M. Bouchard croit que l'aide donnée aux chômeurs ne doit pas encourager les gens à se donner le titre de chômeur pour améliorer leur condition existante. C'est une prime accordée pour l'accroissement de l'armée des sans-travaux sincères ou d'occasions. M. Bouchard dit que personne ne souffrira de faim dans la ville de Saint-Hyacinthe au cours de la prochaine rude saison. Mais s'il y a des travaux qui se feront et qui ne se seraient pas faits autrement que pour venir en aide aux ouvriers sans travail les conditions de travail devront être telles qu'elles n'attireront pas les gens à quitter leurs occupations ordinaires pour se dire chômeurs. Cette politique restreindra le nombre des chômeurs et permettra à la cité de faire des travaux sans se ruiner pour tout simplement accroître le nombre des chômeurs.

M. Bouchard n'est pas en faveur de donner tout simplement des secours directs aux chômeurs. Il n'a pas confiance non plus aux travaux de chômage tels qu'ils ont été exécutés l'an dernier. Il croit dans une politique du juste milieu entre les deux. Il est d'opinion que le chômeur doit lui-même contribuer en donnant un certain nombre d'heures au relèvement de son propre sort. Cette politique permettrait de donner plus aux familles de chômeurs qu'elles ne recevraient simplement en secours directs et l'ouvrier, au lieu de rester oisif, sera occupé dans des travaux dont bénéficieront les municipalités de la province et qui pourront s'exécuter à des prix raisonnables. M. Bouchard recommandera cette politique au conseil municipal et il suggérera de nommer une commission du chômage extra-municipale pour faire une enquête sérieuse sur le cas de toutes personnes qui réclameront de l'assistance ou du travail des autorités municipales. Cette enquête sera poursuivie pour ne laisser souffrir personne et pour protéger tout en même temps les deniers publics.

M. Bouchard rappelle aussi qu'on avait réussi à soulever certains électeurs contre lui, en 1930, en déclarant que s'il était défait on instruirait une enquête sur son administration. M. Bouchard rappelle que, après qu'il fut défait, ses adversaires ne mettant pas leur promesse à exécution, il s'est présenté un soir en personne à l'Hôtel de Ville pour demander à ses électeurs élus d'adopter une résolution pour instituer l'enquête qu'on avait promise et il s'est engagé à faire voter en faveur de cette résolution les amis qui lui restaient au conseil municipal.

La nouvelle administration se récusait et répondait évasivement. Un an plus tard le maire Pagé lui-même mettait fin aux rumeurs qu'on avait fait circuler en déclarant, dans une grande assemblée publique, qu'on n'avait pas fait d'enquête parce qu'une enquête n'aurait fait que prouver que l'ancien maire Bouchard était l'homme le plus compétent et le plus honnête qui avait jamais passé à l'hôtel de ville.

Une autre accusation qui était portée contre le maire Bouchard était d'exercer son autorité avec une main de fer

LE NOUVEAU MAIRE



L'hon. T. D. Bouchard, Orateur de l'Assemblée Législative, qui vient d'être élu par acclamation maire de Saint-Hyacinthe.

sur ses collègues de l'Hôtel de Ville. Le candidat qui se présentait contre lui déclara que lui, s'il était élu, il ne ferait que siéger et qu'il laisserait chaque échevin administrer à sa guise le département dont il était le chef. Cette politique était en apparence de nature à plaire aux échevins et à leur rendre le maire très sympathique. Il faut dire que l'ex-maire Pagé a tenu sa promesse à la lettre mais le résultat au point de vue des affaires municipales d'un conseil sans tête a été désastreux comme l'a prouvé l'augmentation de taxe et au point de vue de la popularité du maire Pagé il n'a été guère plus avantageux car lorsqu'il a tenu son assemblée pour faire ses adieux à la population de Saint-Hyacinthe bien qu'il ait invité tous les conseillers à y être présents il est resté seul avec les ex-échevins Mongeau et Sylvestre.

M. Bouchard n'est pas un Kaiser comme on l'a si souvent répété mais étant chef du conseil et la charte l'obligeant à surveiller l'administration de la ville et l'exécution des règlements il n'a pas craint de déplaire souvent à ses amis les plus intimes en les empêchant de prendre des mesures contraires à la loi, aux règlements et à l'intérêt public.

L'honorable M. Bouchard fut vivement applaudi lorsqu'il reprit son siège.

L'assemblée se termina après l'adoption d'un vote de remerciements à l'adresse des deux présidents.

Le nouveau conseil de la cité de Saint-Hyacinthe se compose donc comme suit : Maire, Hon. T. D. Bouchard; Echevins, Quartier Un, MM. Joseph Godbout et Ls Barceloux; Quartier Deux, J. L. Guillet et Jos. L'Archevêque; Quartier Trois, Victor Chabot et E. O. Picard; Quartier Quatre, J. B. Létourneau et D. S. Davignon; Quartier Cinq, Paul Richer et Isidore St-Jean.

DISCOURS PROGRAMME

LE MAIRE BOUCHARD ET LES GRANDES LIGNES DE SON PROGRAMME. — NOUVEAU SYSTEME D'AIDE AU CHOMAGE. — REGLEMENT D'EMPRUNT.

Le maire Bouchard et les échevins formant le nouveau conseil n'ont pas l'intention de perdre inutilement leur temps. Les élections étaient à peine terminées que le nouveau maire ordonnait au greffier d'aviser les échevins que le conseil siégerait en séance régulière deux jours après, c'est-à-dire mercredi de cette semaine.

Le conseil s'est réuni mercredi au complet après avoir fait dans la journée la visite des propriétés et des divers services de la ville.

Cette visite qui a duré tout l'avant-midi et la majeure partie de l'après-midi a permis aux nouveaux élus de prendre contact avec les employés de la ville et de se rendre compte de certains travaux devenus nécessaires dans les divers départements.

Le soir le maire Bouchard a siégé pour la première fois depuis son élection. Une foule considérable de citoyens étaient présents à la séance d'inauguration du nouveau conseil.

Au début de la séance M. Bouchard a lu son discours programme et nous sommes heureux de le communiquer mot pour mot à nos lecteurs qui le liront sans aucun doute avec beaucoup d'intérêt.

Estimés collègues et Messieurs les contribuables.

Messieurs,

A l'ouverture officielle des séances du nouveau conseil il est de mon devoir de remercier la population de l'honneur qu'elle m'a fait en m'appelant à occuper les fonctions de maire de notre ville. Il m'est aussi agréable de féliciter l'ancien pro-maire de sa réélection par acclamation et messieurs les nouveaux échevins de leur élection qui aussi a été faite par acclamation.

Les connaissant tous personnellement je suis convaincu que la population n'aurait su faire dans la circonstance un meilleur choix. C'est aussi avec plaisir que je retrouve parmi

(Suite à la page 8)

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1888

5 janvier. — Les élections municipales ont eu lieu avec le résultat suivant : M. G. C. Desaulles a été réélu maire; Quartier Un, MM. Duclos et J. Chénette; Quartier Deux, M. J. Nault en remplacement de M. L. S. Adam.

— MM. F. X. Langlais et A. Gauvreau ont formé une société pour exercer leur métier de tailleur sur la rue St-Denis, ancienne place de M. Jos. Bissonnette.

— M. Auguste Beaudry, fils de M. Léonard Beaudry, a été admis à la pratique de la médecine après un brillant examen. Il se fixera en notre ville.

13 avril. — On fait preuve de la plus grande activité dans la construction de la manufacture de chaussures de MM. Aird et Co. Les travaux seront terminés sous peu.

20 avril. — La rivière Yamaska est libre de glace sur tout son parcours. La débacle a commencé dimanche et s'est effectuée sans causer aucun dommage.

27 avril. — M. Raphael-E. Fontaine, C. R., est nommé préfet du Comté de Saint-Hyacinthe.

— M. J. E. Perrault se porte acquéreur de l'Hôtel Yamaska pour la somme de \$6,250.

— Lundi dernier S. G. l'Archevêque d'Ottawa a procédé à la consécration de la Chapelle du Précieux-Sang. Sa Grandeur était assistée par les abbés N. Gauthier, de St-Denis et J. B. Duhamel, de St-Dominique.

11 mai. — M. Joseph Barbeau, propriétaire de l'Hôtel "UNION" a vendu au prix de \$6,000 cet établissement à M. Louis Trudeau.

— Le 8 courant M. Albany Beauregard, avocat, conduisait à l'autel Mlle Eugénie Fontaine, fille aînée de M. R. E. Fontaine, avocat de cette ville. — Le 14, M. Henri Cadorette conduisait à l'autel Mlle Exilina Massé.

1 juin. — A une assemblée des directeurs de notre journal M. O. Desmarais a été élu président de la compagnie en remplacement de M. L. F. Morison.

— A une assemblée des citoyens de cette ville la Société St-Jean Baptiste a fait l'élection de ses officiers comme suit : Aumônier, R. P. Plessis; Prés. Hon. Hon. H. Mercier; 1er Vice-Prés. Hon. G. C. Desaulles; 2e Vice-Prés. Hon. Hon. P. B. de LaBruère; 3ième Vice-Prés. Hon. M. E. Bernier; Président actif, R. E. Fontaine; Vice-Prés. L. A. Gendron et J. B. Blanchet; Médecin, Dr L. A. Beaudry; Com.-Ord. Eusébe Morin; Trés. J. Nault; Sec.-Cor. F. X. A. Boisseau; Assistant, M. Girouard; Com.-Ord. J. A. Laporte, B. Bergeron, F. St-Jacques, C. Ledoux, M. Gaudet, Dr F. Despars, Eug. Lamarche, Jos. Benoit, Jos. Côté, Th. Monet, T. Robitaille.

— Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a conféré, lundi, dans la chapelle du Séminaire, la tonsure à M. J. B. A. Allaire.

— Une compagnie vient de se former en cette ville dans le but de construire un bateau qui voyagera sur l'Yamaska de St-Hyacinthe à St-Pie et St-Césaire. L'entreprise est confiée à M. Beauchemin, de Sorel.

8 juin. — M. Emery Reeves a ouvert un magasin d'épicerie, vins et liqueurs, près de la station du Grand Tronc, dans la même bâtisse de son hôtel.

— Le Dr Migneault, de St-Denis, vient d'acheter la propriété de M. Moise Lamoureux, située en face de la cathédrale.

— Sous le nom de "Le Lion d'Or", M. John Fréchette ouvre un restaurant sur la rue Cascades, bloc des Milles Lariovière.

— La Société Philharmonique a commencé jeudi sa série de concerts qu'elle donne pendant la belle saison au kiosque de la rue Girouard, sous la direction de M. Ringue.

— MM. Rousseau et Mather qui sont à construire le nouveau Pont de la Société, en fer, viennent d'entreprendre la construction d'un pont semblable à Chambly. Le contrat pour la maçonnerie a été obtenu par M. Labelle.

— La Cie d'eau minérale de St-Hyacinthe, dans laquelle MM. Ménard et Robitaille sont les intéressés, vient de faire un arrangement définitif avec l'importante maison de MM. Dufresne et Mongenais, de Montréal, pour l'agence générale de tout le Canada, afin d'exploiter sur une haute échelle le célèbre PHILUDOR.

Théâtre CORONA, No. 77,846

CRIME SANS PRECEDENT

Un crime sans précédent dans les annales judiciaires de Sydney, Australie, tient en haleine la population de la ville. Une foule de reporters assiège continuellement les bureaux de la police pour avoir les détails inédits sur cette étrange affaire.

Un nommé Dawson, directeur d'un grand magasin, courtisait depuis longtemps une de ses vendeuses. Il se montrait même si entreprenant, que son personnel avait connaissance de sa passion. Cependant, ses avances furent repoussées avec froideur, car le jeune fille était déjà fiancée à un des correspondants de la maison, nommé William. L'amoureux éconduit chercha d'abord à faire envoyer son rival trop heureux, mais il s'aperçut que cela lui ferait du tort. Il essaya ensuite de le surprendre en flagrant délit de négligence, mais ce fut peine inutile. Le jeune homme faisait son travail admirablement.

Le directeur, mortifié, recourut alors à un moyen machiavélique pour éliminer son dangereux rival.

Sachant que celui-ci était chargé de l'expédition du courrier, il emporta pour une nuit la chemise où les timbres-poste étaient rangés et les enduisit d'une préparation gélativeuse à base de strychnine. Le lendemain il les remit subrepticement à leur place, en débordant l'éponge qui servait habituellement à les mouiller.

Le misérable, aveuglé par sa jalousie, ne se rendait pas compte que la minute même avec laquelle son crime était préparé, le livrait sûrement à la justice, comme cela arrive presque toujours lorsque les meurtres sont trop bien faits !

Le directeur attendit avec une hâte fébrile, qui fut d'ailleurs remarquée par les employés, l'heure où le jeune homme devait se servir des timbres.

Sans rien soupçonner, l'infortuné William accomplit sa tâche quotidienne et pressé colla les timbres empoisonnés avec sa langue.

La préparation avec laquelle le directeur avait enduit le dos des timbres n'avait aucune saveur spéciale. La malheureuse victime ne put donc pas discerner le poison qui le tuait à petites doses. Quelques heures après le pauvre William était saisi de violentes convulsions

et devait être conduit à l'hôpital.

Les médecins ne purent rien comprendre à son mal. Quelqu'un soupçonna bien un empoisonnement, mais comme les symptômes n'étaient pas très précis, on négligea de rechercher le poison comme origine de cette maladie incompréhensible. On le soigna pour une indigestion !

Du reste, le robuste organisme du jeune homme résista à cette tentative et quelques jours après il était rétabli. Il put sortir de l'hôpital et retourner à son travail.

Comme personne n'avait soupçonné un crime, son diabolique rival procéda à un nouvel attentat, avec une dose de poison sensiblement plus forte.

Cette fois le misérable ne manqua pas son coup. La dose était si forte, que William tomba sur sa table de travail, complètement foudroyé, les yeux révulsés, et l'estomac secoué de vomissements continuels.

Le malheureux William flotait aujourd'hui entre la vie et la mort, mais les médecins avaient, cette fois-ci, indiscutablement conclu à un empoisonnement, une enquête avait été ouverte.

Comme le jeune homme était tombé directement sur les timbres-poste, la police fut portée à examiner ceux-ci de près. Naturellement, elle ne tarda pas à découvrir que ces timbres avaient été enduits d'un poison redoutable.

Ayant attiré sur lui l'attention par ses propos menaçants, par son attitude fébrile le jour du premier attentat, et par son amour trop affiché pour la fiancée de William, le directeur fut conduit à la police, mais dut être relâché, faute de preuve.

Cependant, une perquisition fut ordonnée, et c'est ainsi que fut découvert, dans un tiroir secret de son bureau, un flacon de la dangereuse mixture. Il fut immédiatement mis en état d'arrestation et lors de son transfert à la prison, un important service d'ordre fut établi pour le protéger contre la foule indignée.

Les chutes Kaieteur ont cinq fois la hauteur du Niagara. Ces chutes sont situées dans la Guyane anglaise, à 250 milles de Georgetown.

"Le Clairon" lutte pour tous !

L'AUTOMOBILISME

Le premier maître-vendeur de 1932. — M. D.-R. McKinnon, de Toronto, est le premier vendeur au Canada à devenir membre du Club des Maîtres-Vendeurs de la General Motors Products of Canada, Limited. M. McKinnon a vendu 41 nouveaux autos et 60 autos usagés depuis le commencement de l'année, et a ainsi amassé assez de ventes avant la fin du premier semestre de 1932 pour s'assurer une place dans la compétition qui a lieu chaque année parmi les vendeurs d'autos. M. McKinnon fait partie du personnel de MM. Giles, Rice & Peters, rue Dundas, dans la Ville-Reine. Ce vendeur a donc la distinction d'être le premier à devenir membre du Club, mais l'on s'attend à ce que 200 autres membres du Canada se joignent à lui avant la fermeture des rôles du Club, qui aura lieu à la fin de la saison des ventes.

On emploie plus de gasoline. — S'il est vrai que l'Ontario est un bon indicateur pour les autres provinces du Canada, on peut affirmer que l'on y fait un plus grand usage que jamais de la transportation par véhicules-moteur. Bien que les enregistrements de véhicules-moteur aient subi cette année un déclin de 8% dans cette province, la consommation de gasoline y fut augmentée de six millions de gallons, ou de 6%, durant les six mois finissant le 30 avril dernier, si on la compare à celle de la même période de l'année dernière. La consommation totale fut de 104 millions de gallons, tandis qu'elle ne fut que de 98 millions de gallons pour l'année précédente. Ces chiffres nous sont cités par les autorités pour nous prouver que les routes sont aujourd'hui plus en usage que jamais, et aussi que la proportion de ceux qui se servent régulièrement de leurs autos va en augmentant. Ceux qui s'y connaissent nous prédisent que ces conditions finiront inévitablement par exercer une influence avantageuse sur le volume des ventes d'autos.

La sûreté du système de freinage et le roulement libre. — On se demande depuis longtemps si un auto peut être arrêté aussi rapidement et aussi sûrement avec le système de roulement libre qu'avec les systèmes de transmission antérieurs. Les ingénieurs de General Motors ont conduit récemment une série d'expériences avec des autos Chevrolet et d'autres marques, et ont fini par résoudre la question. Presque tous les vieux conducteurs avaient pris l'habitude de se servir de la compression du moteur pour ralentir la vitesse de leurs autos et pour aider aux freins, et il était impossible de les convaincre que ces freins pouvaient être assez puissants par eux-mêmes pour bien accomplir leur tâche, sans l'aide du moteur. Les expériences que l'on vient de faire prouvent bien que leurs craintes étaient sans fondement. Toute différence qui pourrait exister entre arrêter un auto avec le moteur en vitesse, ou l'arrêter sans moteur, produit un effet si minime sur la distance requise pour arrêter un auto, qu'elle serait pour ainsi dire imperceptible, par la majorité des gens, sous des conditions normales d'opération. On a même trouvé qu'un auto, allant à une vitesse moyenne, et dont les freins peuvent développer leur rendement maximum, peut être arrêté plus rapidement si elle a le roulement libre que si le moteur est en vitesse. Avec des freins qui ne sont que passables, la différence est presque nulle; mais si les freins sont mauvais, et à une vitesse de 30 milles à l'heure, le moteur peut aider à arrêter un auto plus rapidement.

On est moins strict avec les touristes. — Plusieurs journaux canadiens sont en faveur d'une application moins rigoureuse des règlements de stationnement durant la saison de l'été contre les automobilistes étrangers. Le "Hamilton Spectator" approuve l'abolissement des règlements de stationnement contre les visiteurs américains, durant la semaine de l'Exposition de Hamilton, et ajoute qu'il serait même raisonnable de continuer cet abandon jusqu'à la fin de la saison du tourisme. Un certain nombre de quotidiens moins importants ont demandé aux automobilistes de la place qui stationnent leurs autos en face des magasins, durant un temps souvent indéfini, de s'abstenir de ce faire afin de permettre aux automobilistes en visite d'y magasiner plus facilement. Les règlements de trafic ne

sont pas les mêmes pour toutes les villes, et il serait donc impossible de s'attendre à ce qu'un visiteur connaisse tous les règlements locaux. Il est bien facile de fermer les yeux sur toute infraction qui ne cause aucun embarras ni aucun danger aux autres, et un tel acte sera bien apprécié des visiteurs.

Promotions pour les canadiens. — Les nominations d'officiers, qui ont été annoncées par la General Motor Products of Canada, Limited ces jours derniers, contiennent des promotions pour plusieurs canadiens, dont certains sont au service de l'industrie de la transportation depuis leur jeunesse. E. A. Everson, qui devient Assistant Gérant Général des Ventes, à Oshawa, débute dans carrière avec General Motors of Canada, comme employé d'usine pour l'Assemblage McLaughlin-Buick. Il allait encore à l'école lorsqu'il assista à l'assemblage des premiers moteurs d'autos à la manufacture de la McLaughlin Motor Car Company, et il lui arriva souvent de se promener par les rues d'Oshawa sur les vieux "quelettes" d'autos alors employés pour faire les essais. La position que M. Everson occupait jusqu'ici comme Gérant de la Zone de Montréal, pour General Motors Products, sera désormais remplie par N. J. E. Catudal, qui avait l'habitude de passer ses vacances à aider son père à fabriquer des voitures, à East Farnham, dans les cantons de l'est. M. Catudal entra au service de la McLaughlin Carriage Company en 1899, à St-Jean, Qué., et fut plus tard en charge de la Division de Gros de la McLaughlin Motor Car Company, pour la province de Québec. Il était Assistant-Gérant de Zone, à Montréal, depuis quelque temps.

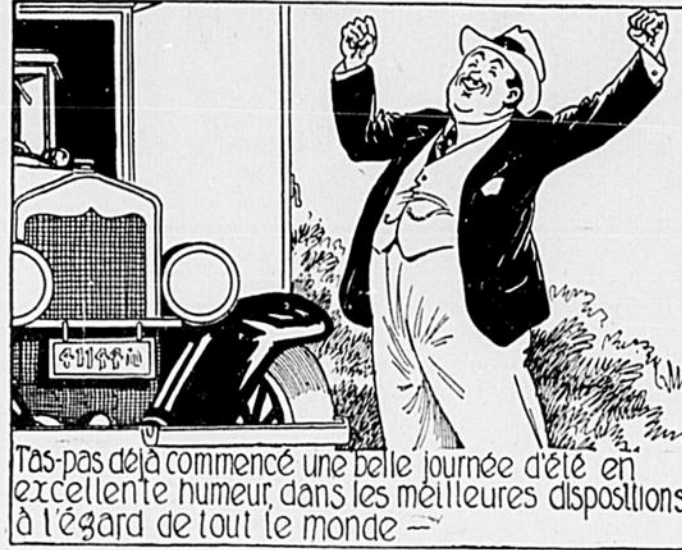
Deux autres canadiens ont aussi été affectés dans les dernières cédules de nominations. J. C. Ross passe de la Zone de St-John, et devient Assistant-Gérant de Zone, à Montréal. H. C. Harper laisse Montréal pour aller occuper une position exécutive à St-John.

Les matériaux d'autos sont durables. — On a fait de si grand progrès dans la perfectionnement des matériaux qui entrent dans la construction des autos d'aujourd'hui, que les ingénieurs nous assurent que ces matériaux pourront continuer à servir pour au moins une dizaine d'années. L'acier, le caoutchouc, le bois et les matériaux de finition ont été développés et perfectionnés à un tel point par les expériences et les recherches, qu'il peuvent résister à toute épreuve de "production" ou pratique. Il en résulte donc que les autos d'aujourd'hui représentent, au point de vue des matériaux, les plus grandes valeurs qui aient été jamais offertes. L'"Automobile World" vient de découvrir une phase bien intéressante de ce travail dans les laboratoires de l'"Ontario Research Foundation", Queens Park, Toronto. On emploie là des savants canadiens qui y font des recherches coopératives pour le compte des manufacturiers d'autos et de matériaux d'autos. Tout le travail qu'on y a fait cette année fut surtout pour tâcher de standardiser tous les matériaux dont on se sert pour la finition et l'ornementation des autos. On éliminera probablement cette année toutes les différences dans la mesure des tissus si on adopte les standards qui ont été recommandés. Les manufacturiers seront désormais unanimes sur ce qui constitue un défaut et sur la grandeur du tissu qui devra être alloué pour ce défaut. On a fait des expériences au microscope pour déterminer les qualités de la peluche contre l'usure, et on a établi des standards pour la fermeté des tissus contre la lumière. La "Research Foundation", en plus de ce travail sur les tissus, a aussi fait certaines recherches métallurgiques pour les manufacturiers canadiens d'autos, dont plusieurs n'ont pas l'équipement nécessaire pour conduire toutes leurs opérations de recherches.

Pour aider aux Provinces maritimes. — Dès que le transport du charbon des provinces maritimes fut rendu pratique, pour les régions à l'ouest de Montréal, par les bonus que le gouvernement fédéral vient d'accorder, la General Motors of Canada, Limited, ne tarda pas à placer une commande initiale de 2,000 fut livrée aux quais d'Oshawa six jours après que cette commande fut placée, et quelques semaines seulement après que le subside de \$1 la tonne fut accordé.

Théâtre CORONA, No. 77,689
Théâtre CORONA, No. 77,644

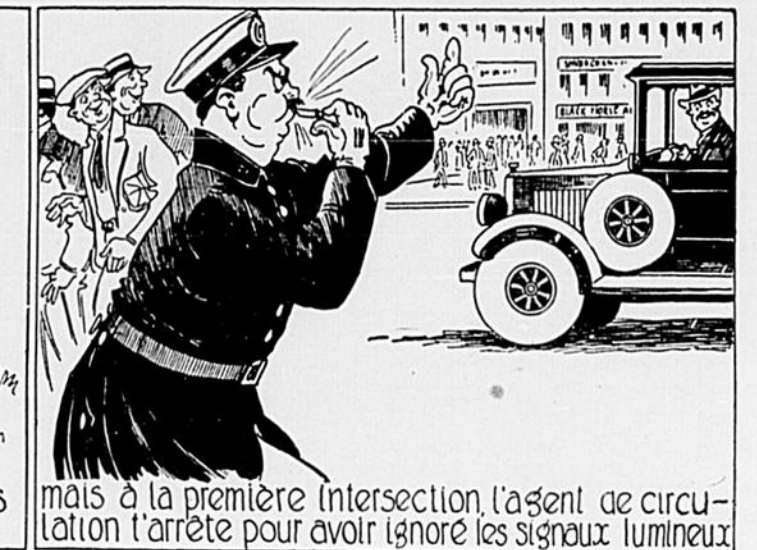
T'a pas ?



Tas-tu déjà commencé une belle journée d'été en excellente humeur, dans les meilleures dispositions à l'égard de tout le monde ?



et pendant deux ou trois minutes, tu te fais servir un savon en règle.



mais à la première intersection, l'agent de circulation t'arrête pour avoir ignoré les signaux lumineux



Tas-tu ensuite essayé une BLACK HORSE ? Ça fait revoir les choses sous un jour plus agréable !

Dites simplement —
"Bière BLACK HORSE Dawes, s.v.p."

PARIS ARCHE DE NOE

En voyant la variété et le nombre d'animaux qui attendent un sort nouveau sur les quais du Louvre et de la Mégriserie, on est bien obligé de penser, lorsqu'on s'efforce de raisonner avec logique, que c'est dans ces parages qu'a dû s'échouer l'Arche de Noé.

A quoi bon aller chercher des émotions dans les jardins zoologiques, puisque sous ces deux ombrages des bords de la Seine se trouvent réunies tant de variétés de la faune de tous les continents ?

Dès qu'arrivent les beaux jours, on peut voir réunis dans ces parages les oiseaux des îles du Japon, de Chine, de l'Inde et des Amériques les reptiles, les amphibiens, les tortues, les poissons, les salamandres, les singes, les coqs, les poules, les pigeons, les sapins, les souris... et j'en oublie.

L'Arche de Noé ne devait pas contenir plus de spécimens. Comme il faisait doux et que j'avais du temps, j'ai regardé ces animaux nés sous toutes les latitudes et qu'un destin cruel a rassemblés en ces lieux. Les oiseaux paraissent le moins souffrir de ce séjour loin de leurs ciels. Ils sautent gaïement et chantent. Voici le linot du Sénégal, et les canards saxons, l'hirondelle de Chine qui s'habille de noir et de blanc, et le bouvreuil de Java qui se met du rouge au bec; le cordon bleu, si délicat, et le cardinal qui pontifie; la "queue de vinaigre", tout gris mais qui a trempé sa queue dans le vinaigre; le bec d'argent et le capucin de Chine qui porte le froc avec un capuchon noir; le bengali royal qui a renversé du rouge sur sa robe, et la veuve à collier d'or; et puis ce petit oiseau qui s'habille et batik, et le geai qui est fier de ses effets bleu de nuit.

Mais il n'y a pas que des oiseaux. Voici des singes, gros et minuscules, des souris blanches et deux énormes tortues qui dorment. Dans un bocal, de minuscules tortues mangent du cresson, tandis que plus loin des salamandres montrent leur ventre orange ou couleur de mousse. Des reptiles s'agitent et un lézard à la tête monstrueuse prend un bain. Des lézards verts, il y en a par centaines qui viennent d'Italie et de France; mais il y a aussi des poissons blancs et roses portant colerettes et qui ont des pattes. Quelles curieuses bêtes que ces poissons à pattes qui ont des yeux noirs ! Ce sont des salamandres du Brésil.

Si je vous parlais des poissons, je n'en finirais plus. Il y en a de toutes les formes et de toutes les espèces: de charmants et de monstrueux, de délicats et de grossiers.

On y trouve également des grenouilles, des petites gre-

"MARIANNE S'EN VA-T-AU MOULIN"



MAM'ZELLE MARIANNE, montée sur son âne Catin, n'est pas en chemin pour faire mou-dre son grain. Pour le moment elle est à annoncer le nouveau tabac à pipe MARIANNE. Ce mode de publicité ne manque certes pas d'originalité.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets divers. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

CHRONIQUE OUVRIERE

J'ai faim !... nous avons faim !... du pain !... Voilà quelques plaintes déchirantes, qui ont eu dans nos coeurs de douloureux échos.

Chacun, se demande aussitôt par quel moyen il pourrait mettre fin à ces cris de souffrances et de privations. Nous essayons bien des remèdes, mais tous jours en vain, et il faut être convaincu, que ce n'est pas avec des discours, avec des promesses, ou avec des réunions de philosophes que nous réussirons à arrêter ces cris de plus en plus croissant.

Il faut nécessairement autre chose. Ce n'est pas non plus en jetant le blâme soit sur notre gouvernement provincial ou fédéral, que le peuple cessera de

crier famine. Il faut être plus sérieux que cela.

Il est vrai, que cette marée de misère a pris le monde par surprise; nous nous attendions jamais, qu'un jour viendrait où nous verrions un si grand nombre d'hommes se débattant contre les grandes misères de la vie, et venir à un point de tendre la main pour avoir du pain, afin de nourrir leurs familles et eux-mêmes.

Nous avions déjà vu, quelques grands pays de l'Europe, souffrir de temps à autres d'une légère famine, mais nous, Canadiens, se voyant dans un pays si jeune, si plein de vie, un pays où il y a tant de richesse, tant de ressources à exploiter l'on se croyait à l'abri de toutes ces calamités.

Et chose curieuse, à côté de toutes ces misères qui déchirent le coeur — bien entendu à ceux qui en ont un — il y a une prospérité, un bien-être qui cotoient cette pauvreté. Les grands magasins débordent de monde, les salles de théâtres sont comblées, les toilettes de l'été ne sont pas moins belles et moins riches que celles des autres années, les limousines sillonnent les rues de nos villes et les routes de nos campagnes.

A vrai dire, quand on regarde nos villes si coquettes et si pimpantes, nous ne nous doutons pas qu'un mal secret les ronger et qu'un cancer plombe les joues colorées par le fard et par un tas d'autres cosmétiques, de nos petites midinettes... !

Se peut-il qu'il ait un grand

nombres d'hommes qui pleurent, qui souffrent, tandis que d'autres, à qui la fortune a souri, s'amuse, jettent l'or à pleines mains pour assouvir leurs plaisirs... ?

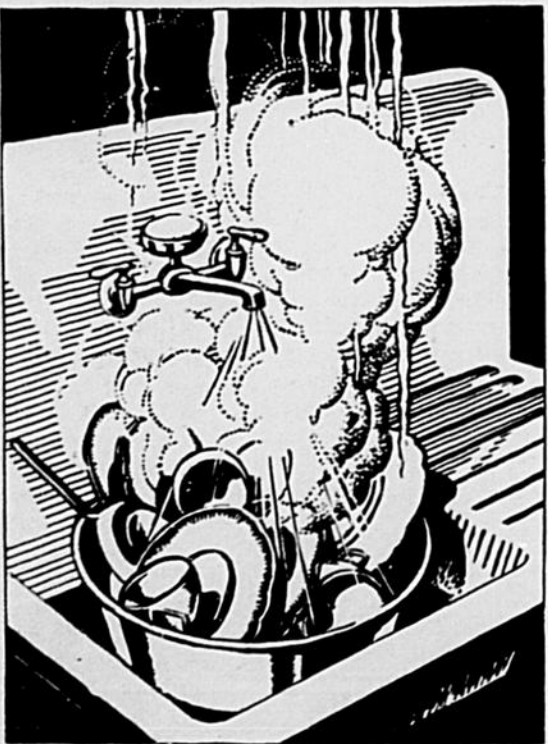
Et voilà, pourtant où nous en sommes rendus. Nous voici dans un siècle où le progrès a abouti à une pure anarchie économique. Beaucoup de gens se croient très riches, alors qu'ils sont grevés de dettes, il y a des "quétoux" qui habitent des châteaux et mènent des vies de rois; généralement à toutes les semaines l'on peut lire sur les journaux que M. le Millionnaire ici et M. le Millionnaire là, s'est flanqué une balle de revolver dans la cervelle, les riches cachent leurs écus dorés dans de vieux bas de laine, et croient bien haut avec des sanglots dans la gorge, qu'ils sont les plus pauvres. Vraiment, il est impossible de comprendre de quelle manière le monde marche. Toute la machine est détraquée, l'on vit comme l'on dit souvent "au plus fort la poche", sans se soucier du voisin, on vole, on fait des banqueroutes afin de pouvoir voler ses bailleurs de fonds et se remettre par le fait même debout; souvent de gros industriels auront fait des profits durant l'année, mais ils tiendront ça caché, et la première nouvelle que les ouvriers sauront c'est que le commerce va très mal, on leur annoncera qu'un tel et qu'un tel iront dehors, on coupera les gages — et bien souvent ces coupes servent à augmenter leur propre

(Suite à la page 8)

UNE HEUREUSE DECOUVERTE

H Les poudres D. I. A. B. contre le diabète sont maintenant en vente. Un traitement gratuit de trois semaines sera donné dans chaque comté de la province à la personne qui en fera la demande. Ce traitement est suffisant pour 75% des cas du diabète. Adressez-vous à M. HENRI PELOQUIN Saint-Hyacinthe. DEPOSITAIRE POUR ST-HYACINTHE: Pharmacie BRODEUR. Coin Cascades et St-Denis.

Théâtre CORONA, No. 76,028 Théâtre CORONA, No. 76,129
Théâtre CORONA, No. 76,073 Théâtre CORONA, No. 76,174



Besoin D'EAU CHAUDE ? ... Tournez simplement le robinet

Quel confort, qu'elle commodité d'avoir de l'eau chaude sans embarras ni ennui. Tournez simplement un robinet et elle est prête à n'importe quel usage... la vaisselle, le bain, le lavage, se raser le matin. Installez un

RÉCHAUFFEUR ÉLECTRIQUE D'EAU

dans votre demeure d'été. Vous vous étonnerez d'avoir jamais pu vous en passer. Son prix raisonnable est réparti sur plusieurs mois pour convenir à votre budget.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

COLONNES FÉMININES

L'HUMBLE TOIT

Qu'importe qu'elle soit mécontente ou jalouse
De mes vers l'orgueilleuse et bruyante cité;
Qu'importe ! j'aime mieux délaïsser sa pelouse
Pour revoir le vallon simple et sans vanité.

Elle ne parle pas à mon âme rustique
La ville bourdonnante aux mille essaims divers,
Immense forge dont le reflet fantastique
Est comme un oeil de feu braqué sur l'univers.

Ses corniches, ses tours, sa structure fleurie,
Et ses longs murs où l'art aime à se mesurer,
Ses lignes qu'un compas règle avec symétrie,
Pour moi n'ont rien qui peut faire rire ou pleurer.

Mais l'humble toit qui dort au fond de la vallée
M'émeut avec son clair jardin et son enclos.
Il évoque à mes yeux la jeunesse envolée
Et mon enfance rit entre ses volets clos...

Il évoque à mes yeux l'heure prédestinée
Où d'une voix d'enfant, pure, je modulais
Ma chanson. Et ce toit, pour mon âme obstinée,
Est revêtu de gloire ainsi qu'un vieux palais !

Blanche Lamontagne-Beauregard.

CE N'EST QU'UN REVE

Tous deux, seuls, l'âme pleine de rêves, le cœur pur, nous marchons ensemble vers un endroit inconnu. Arrivés près d'un beau lac où se reflète tout un coin de la nature, la Déesse de l'Amour semble nous inviter à aller nous asseoir nonchalamment au pied d'un taillis pour mieux nous parler et nous griser d'amour.

C'est le déclin du jour, et le soleil dans toute sa magnificence descend lentement... Tout est bien calme et recueilli, aucun bruit, pas même un battement d'ailes, "c'est l'heure où l'amour passe".

Nos mains se pressent et nous gardons le silence. Mon âme eut tout à coup un ravissement devant cette beauté féérique et, pleine de confiance je me suis blottie près de vous, "mon bien cher", sur votre cœur tant aimé ! Oh ! qu'il faisait bon vivre un instant sur un Thabor où j'aurais voulu bâtir une tente pour y demeurer toujours !

Et, vous me regardiez avec une si belle expression de franchise que j'ai connu pour la première fois la vraie signification du mot extase. Parfois aussi le Bon Dieu semblait me faire un reproche de cette tendresse, comme si je vous avais aimé plus que Lui. "Mais ce Dieu si bon, nous aurait-il donné un cœur pour que nous le rendions insensible ?" Longtemps je restai ainsi, près de vous, dans vos bras, sans me rendre compte que l'heure avançait et que, déjà, l'ombre nous enveloppait et qu'il faudrait retourner.

Minutes esquives mais trop brèves, pourquoi fuyez-vous ? Nous sommes si bien ici, pourquoi nous chasser de votre ombre ?

A la maison —
La dame — Marie il y a de la poussière sur tous les meubles.
Marie. — Faites comme moi madame faites semblant de ne pas le voir.

* * *
—S'il est une chose irritante pour une femme, c'est d'être abandonnée de l'homme qu'elle n'aimait pas : ne donnant rien, elle estimait qu'on lui devait tout.

L'ESTOMAC

Tous les malaises qui se déclarent dans l'abdomen ne viennent pas de l'estomac. Cependant, un bon nombre de personnes qui souffrent de ces maux se laissent croire qu'elles ont mal dans l'estomac.

Ces mêmes personnes ont l'habitude de croire aussi, quand l'appareil digestif ne fonctionne pas bien, que le malaise qu'elles ressentent est causé par un aliment quelconque, probablement la dernière chose qu'elles ont mangée.

Sans doute, notre santé dépend, en large mesure, des aliments que nous mangeons. Nous savons que si nous voulons jouir d'une bonne santé, nous devons prendre une alimentation bien ordonnée, et que nous avons besoin surtout de prendre, tous les jours, les aliments de protection, c'est-à-dire, le lait et ses produits dérivés ainsi que les légumes et les fruits à l'état frais.

Nous savons aussi qu'il nous faut éviter les excès alimentaires afin de conserver la santé de l'estomac et des autres organes qui font l'appareil digestif. Il faut éviter le surmenage de tout genre, dont l'un d'eux se montre à la suite des abus alimentaires.

Donc, il ne faut pas croire que toutes les douleurs qui se font ressentir dans l'abdomen sont causées par le mal d'estomac ou par un aliment quelconque.

L'inquiétude, la fatigue et les ennuis sont parfois la cause de maux d'estomac. L'homme d'affaires qui déjeune à la hâte, qui ne cherche jamais de distraction, qui pense, nuit et jour, de ce qui se passe dans son bureau, souffre, presque toujours, de ce qu'il appelle "une mauvaise digestion".

Un grand nombre de maladies graves débute par un manque d'appétit, la nausée et les vomissements. Dans ces cas, l'estomac ressent l'effet d'une maladie qui siège dans une autre partie du corps. Le malade s'en aperçoit surtout lorsque c'est un des autres organes abdominaux qui est atteint, tel que l'appendice ou la vessie biliaire.

La maladie de cœur est aussi un cause de maux dans l'estomac. Le fonctionnement normal de l'estomac veut que cet organe soit pourvu d'une quantité adéquate de sang. Si, à cause de maladie du cœur, la circulation fait défaut, la digestion ne peut pas se faire d'une façon normale, mais dans ce cas, le mal provient du cœur et non pas de l'estomac.

Nous citons ces exemples pour faire savoir à nos lecteurs que pour guérir les maux dans l'abdomen, ils ont besoin de comprendre, d'abord, que ces maux ne proviennent pas toujours de l'estomac. Ils doivent se faire examiner par leur médecin afin d'apprendre ce qui en est la vraie cause, et pour avoir ses conseils au sujet du traitement qui leur convient.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

REVENANTES

L'histoire, paraît-il, est un perpétuel recommencement.

Eh bien, et la Mode, donc ! Tels objets, telles coutumes à quoi, dans sa toute puissance, elle avait conféré un succès qui semblait devoir être éternel, disparaissent un beau jour, sont relégués aux oubliettes... jusqu'à, ce que par un jour non moins beau, on les voie revenir triomphalement.

Je ne veux pas parler du corset proscrit naguère à la suite d'une campagne où il fut accusé des pires méfaits et qui, peu à peu, insidieusement, se réinstalla.

Non. Il s'agit d'une résurrection plus récente, plus inattendue, celle de ces flèches acérées, de ces baïonnettes pour dames qui, il n'y a point si longtemps, firent au théâtre, dans le métro, les autobus, partout où l'on se presse, maintes innocentes victimes : j'ai nommé les épingles à chapeau.

Sous le prétexte que les minuscules coiffures actuelles tiennent difficilement sur leurs têtes, voici, en effet, que les élégantes de Londres qui se piquent — c'est le cas de l'écrire — de donner le ton recommencent à employer ces odieuses broches.

Et elles les veulent longues très longues !

Peut-être pensez-vous que si les microscopiques "bibis" d'aujourd'hui présentent vraiment l'inconvénient qu'on leur reproche, — assez tard, d'ailleurs, — mieux eût valu les agrandir un tantinet ; ou qu'ils demeurent difficilement en équilibre précisément parce que ces dames ont accoutumé de les coiffer sous des angles qui défient les lois élémentaires de la stabilité et qu'une position plus normale les assurerait complètement.

Mais cela c'est du raisonnement, de la logique, lesquels n'ont que faire ici.

Le fait est là, évident, incontestable : les épingles vont repousser, transformant les têtes de nos compagnes en autant de cactus épineux. Avec elles, naturellement, racheferont les boutons des "cachepointe" que d'aucun s'obstinaient à nommer improprement "protège-pointe".

Enfin, comme, pour fixer quoi que ce soit, il est nécessaire que les épingles elles-mêmes pénètrent dans quelque chose, on s'apercevra que les cheveux sont indispensables.

Et nous reverrons des chapeaux hérissés sur des chevelures abondantes, voire des chignons !... C. Q. F. D.

Prosper

LE REVENANT

Tiens ! Un revenant.
C'est le sinistre exilé de Dorn que je veux dire.
Avouons-le.

Quand on parlait, ces temps-ci, de l'éventualité d'une restauration monarchique en Allemagne, on pensait à tout, sauf à ce vieux cabotin.

Ce fantoche qui a entraîné l'Europe dans le cataclysme dont elle subit encore les conséquences...

MON REVE

Je rêve à un réel amour,
Très tendre, aux baisers de MIEL,
Semblable à la COUPE de VELOUR,
Et à son breuvage sans FIEL.

Je rêve à un réel amour,
Sans masque, comme sans partage,
Ignorant ainsi les faux détours.
En aimant toujours davantage.

Je rêve à un réel amour,
Là, devant les mille étoiles,
A l'heure où meurt le jour,
Et que sur le LAC, s'enfuit ma VOILE.

Je rêve à un réel amour,
Malgré que le murmure des FLOTS
Semble parler, du DOUTE bien LOURD,
A mon AME, déjà pleine de SANGLOTS.

Je rêve à un réel amour,
Très tendre, aux baisers de MIEL,
Semblable à la COUPE de VELOUR,
Et à son breuvage sans FIEL.

Mardi 21 juin 1932.

Paule-Angevine.

FRAIS
cuits aujourd'hui
livrés demain
BISCUITS
VIAU

Théâtre CORONA, No. 76,331 Théâtre CORONA, No. 76,288

séquences...

Cet illuminé qui a ruiné son propre pays...

Ce poltron qui, par peur de ses responsabilités, a pris la fuite, abandonnant ses soldats et son peuple dans la tourmente.

Persone, évidemment, ne songeait à son auguste inutilité.

Mais lui y pense.

Pardessus les gouvernements, il vient d'adresser aux marins allemands un message qui ressemble comme un frère, à l'acte d'un prétendant.

Ce bon garçon qui trouvait, jadis, que son père ne mourait pas assez vite, estime, aujourd'hui, que son fils va trop fort.

Et quant à remettre debout le trône des Hohenzollern, il entend que ce soit pour s'y assoir en personne.

Je ne sais pas ce que peut être l'avis des Allemands.

Je les crois capables de pas mal de folies.

Qui peut supposer, pourtant, qu'ils s'abandonnent à un tel ridicule ?

Ce ne serait plus une restauration.

Ce serait une danse macabre. Et qui insulterait aux morts.

Désiré Lacondre

RECETTES

Penoche. — 1 lb de cassonade, 2 lbs de noix anglaises pilées, 1 tasse de lait, gros comme un œuf de beurre.

Mélangez et faites bouillir jusqu'à ce que le sirop file de la cuillère. Enlevez du feu, ajoutez les noix et la vanille, battez en crème, versez dans un plat enduit de beurre, et coupez en carrés.

Pudding caramel. — Mettez 1/2 tasse de sucre granulé dans une casserole et remuez constamment jusqu'à ce que fondu en sirop brun léger. Ajoutez 1/2 tasse de lait, aussitôt que le sucre est fondu dans le lait, ajoutez 1/2 tasse de cornstarch et 2 cuillères à table de sucre, mélangez en pâte collante dans 1 tasse 1/2 de lait. Faites cuire le mélange pendant 3 minutes, puis versez dans un plat à pudding. Laissez-le refroidir et servez avec crème.

Bouillon au poulet. — Détail. — 1 poulet, 3 pintes d'eau, sel.

Préparation. — Préparer le poulet, le couper en morceaux, et le mettre dans une marmite avec de l'eau froide salée ; le faire cuire sur un feu doux jusqu'à ce qu'il soit bien tendre, et écumer avant la fin de la cuisson. Couler le bouillon, le laisser refroidir, et le dégraisser. Au moment de servir, faire chauffer la quantité nécessaire. Servir à la place du potage.

Bouillon végétarien. — Détail. — 6 carottes, 1 navet, 4 poireaux, 1 panais, 3 branches de céleri, 1 oignon, 6 pintes d'eau, sel.

Préparation. — Couper les légumes en petits morceaux, et les mettre cuire à l'eau froide salée. Après cuisson, passer le

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin **BERGERON & SICOTTE**.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
SAINT-HYACINTHE



Lorsque vous Voyagez



Lorsque vous êtes loin de chez-vous avec vos enfants, souvenez-vous des Flocons de maïs Kellogg. Vous pouvez toujours vous faire servir Kellogg à n'importe quel hôtel ou restaurant. Et qu'est-ce qui pourrait être meilleur qu'un bol de Kellogg avec du lait ? Si facile à digérer. Si complet. LA QUALITE EST GARANTIE.

Savourez un bol de **Kellogg's**

bouillon à travers un tamis, et le servir en tasses à la place du potage. Les légumes seront servis à part ; ils accompagneront la viande.

Théâtre CORONA, No. 76,230

Le commun des hommes va de la colère à l'injure ; quelques-uns en usent autrement ; ils offensent, et puis il se fâchent ; la surprise où l'on est toujours de ce procédé ne laisse pas de plaquer au ressentiment.

Feuilleton du "Clairon"

COEUR DE FORCAT

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

No. 50

Suite

Dans la suite, la crise passée, Pierre avait interrogé sa mère. — Qui est donc cette Nini Pompon dont tu as parlé, maman ?

Madame Lefranc pâlisait légèrement et répondait :

— La fièvre fait dire bien des sottises, mon Pierrot.

— Connais-tu une femme de ce nom ?

— Non. Mais je crois avoir lu ce nom dans le journal... et il m'est revenu à la mémoire sans raison.

Une première fois, Pierre avait accepté cette explication. Mais, chaque fois que Mme Beauvais avait une de ces crises mentales qui la surexcitaient pour l'abbaye ensuite si fortement, le nom fatidique de Nini Pompon revenait à ses lèvres, comme un leit-motiv douloureux.

Il avait fini par s'ancrer dans l'esprit du jeune homme, à l'obséder comme une énigme que l'on s'acharne en vain à déchiffrer.

D'autre part, le médecin avait dit à Pierre :

— Votre mère semble avoir un secret, qu'elle ne veut ou ne peut révéler, et qui détermine en elle un chagrin incurable. Si l'on connaissait la cause du

mal, peut-être pourrait-on trouver le remède...

A diverses reprises, le jeune homme avait supplié sa mère de parler.

Mais, on le sait, Yvonne tenait à garder intacte et respectée dans l'esprit de ses enfants, la mémoire de leur père.

Elle n'avait pas voulu qu'ils partageassent l'horrible doute qui la rongerait, qui la tuait lentement, mais sûrement.

Car, en réalité, la cause de la maladie de l'épouse, fidèle malgré tout au souvenir de son époux, était mentale.

Le poison versé naguère par Nini Pompon dans le cœur de la pauvre femme, l'avait peu à peu corrodé comme l'eau-forte mord le métal le plus dur.

Et c'est pour avoir perdu sa suprême illusion : celle d'avoir été sincèrement aimée par l'homme qu'elle avait aimé par dessus tout, que l'épouse martyre se mourait.

L'amour confiant et absolu est, pour certains cœurs de femme, ce que le soleil est pour les fleurs. Disparaît-il, la plante s'étirole et s'effeuille.

Certes, la folle Nini Pompon était loin de se douter du mal qu'elle avait fait et lorsqu'elle avait dit à Pierre : "Je pourrais vous dire des choses qui vous intéresseraient au plus

haut point", elle n'avait fait que jeter une amorce, comme le pêcheur fait d'un hameçon, lancé un peu au hasard.

Et il se fit que le poisson mordit aussitôt.

Pierre Lefranc se rendit à l'invitation de Nini Pompon, mais sans empressement était motivé par une raison toute autre que celle que supposait l'enchanteresse fanée.

— Madame, lui dit le jeune homme, j'attends les révélations que vous m'avez promises.

— Des révélations ?... Quel grand mot, beau ténébreux ! — Pourtant... Vous m'avez dit...

— Oui, oui, je me souviens... mais je ne sais si je dois parler.

— Je vous en prie, madame... — C'est que...

C'est qu'en réalité, l'actrice devait préparer son rôle et elle ne savait trop que dire.

Dame ! elle n'était pas auteur dramatique. Chacun son métier. Et elle cherchait en vain. Or, il se fit précisément que ses hésitations semblèrent à Pierre Lefranc l'indice certain qu'elle cachait un grand secret, dont la révélation était de la plus haute gravité.

Le jeune homme pressa la danseuse de questions. Après la prière vint l'exhortation, puis la supplication.

— J'ai l'impression, dit-il, que vous connaissez le secret qui consume ma pauvre mère. Celle-ci a prononcé souvent votre nom...

Et Pierre Lefranc, avec cette

belle et naïve confiance de la jeunesse, ouvrit son cœur. Il confia ses chagrins à la rouée, il lui dit ses craintes, sa douleur de voir sa pauvre mère s'affaiblir chaque jour davantage, se mourir lentement d'un mal secret et sans remède.

Nini Pompon l'avait écouté d'abord sans grand intérêt, manifestant par instants sa lassitude par un léger bâillement. Mais Pierre ne voyait rien. Son amour filial l'aveuglait, sa douleur l'emplissait et débordait.

Chez lui, il devait se maîtriser, cacher ses craintes. Brusquement, il s'épancha. Toutes les larmes, longtemps contenues, maintenant inondant son visage, toute sa douleur réprimée en silence éclatait. Il croyait que cette femme possédait le secret qui pourrait sauver sa mère et il l'implorait, ayant perdu tout à coup ses dernières réserves d'énergie, sa suprême fierté.

Il serait allé jusqu'à l'humiliation complète pour sauver cette mère qu'il aimait par dessus tout, cette sainte qui avait tant souffert, qui s'était sacrifiée pour que la mémoire de son époux fût respectée et pour que ses enfants fussent élevés dignement.

La sincérité est communicative, elle a des accents qu'on n'imité pas, fut-on le plus grand des comédiens. Les artistes célèbres, du reste, sont ceux qui ont été sincères, ceux qui ont "vécu" réellement leur rôle, ceux qui ont versé des

larmes vraies comme la Malibran, qui mourut de son art.

Au surplus, ce qui vient du cœur va au cœur. Il y a là une sorte de magnétisme, une force d'une extrême puissance qui fait accomplir des miracles.

Et le miracle s'accomplit. Nini Pompon, en écoutant le pauvre enfant parler de sa mère, sentait ressusciter son cœur. Elle se souvenait qu'elle avait eu, elle aussi, une vieille maman qu'elle avait chérie et qui l'avait aimée malgré toutes ses turpitudes et ses revers.

Une sorte d'ancien culte se renouvelait en elle. Une vierge renaissait dans la fille perdue. Et elle savait gré à ce jeune homme d'avoir réveillé en elle de purs souvenirs et de nobles sentiments.

Et, comme à bout de souffle et de souffrance, Pierre que les confidences avaient rapproché de cette femme, laissait tomber son front sur sa poitrine, Nini Pompon sentit s'éveiller en elle le cœur sublime d'une mère.

Dans un élan irraisonné, dans un mouvement de compassion sincère, elle prit les mains de Pierre et elle dit, d'une voix infiniment douce :

— Oui, je parlerai, mon petit, mais, pas à vous... à votre mère... j'irai la voir... je lui dirai tout...

Pierre était parti depuis une demi-heure, lorsque René Beauvais se présenta chez Nini Pompon.

— Eh bien, bella diva, ça mord ? demanda-t-il dès son entrée.

Nini redevint cabotine :

— On ne peut mieux, répondit-elle.

— Quand revient-il ?

— Demain soir.

— A quelle heure ?

— Six heures.

— Bien, je serai ici, dans l'ombre.

— Et que comptez-vous faire ?

— C'est mon secret.

— Vous n'allez pas, j'espère, tuer ce jeune homme chez moi ? Je ne veux pas être compromise, moi.

— Vous ne le serez pas, Nini. Est-on jamais compromis quand on travaille avec moi ?

— Je sais ; vous trouvez toujours d'autres "coupables" à envoyer au bagne.

— Que voulez-vous dire ?

— Rien.

— Nini, mon amie, prenez garde.

— C'est ce que je fais. Je prends mes précautions pour être certaine de n'être pas la "fausse coupable", celle que la justice agrippe.

— Pouvez-vous douter de moi ?

— Dame !

— Je vous donne ma parole.

— Je sais ce qu'elle vaut.

René Beauvais eut un haut-le-corps indigné. Le bandit n'admettait pas que l'on doutât de son... honneur.

Il s'approcha de Nini, menaçant les poings fermés :

— Vous savez que je brise ceux qui me résistent.

— Brisez, fit Nini redressée.

Devant cette résistance imprévue, Beauvais se matra. Il reprit d'une voix calme :

— Voyons, Nini. Pourquoi ces gros mots ?

— C'est vous qui les avez prononcés.

— Sommes-nous amis ou ennemis ?

— Ni l'un, ni l'autre.

— Qu'est-ce à dire ?

— Nous sommes des gens d'affaires, ni plus, ni moins.

Beauvais éclata de rire.

— Je comprends enfin ! dit-il. C'est une question d'argent. La bague ne suffit pas à Madame. Nini a bien travaillé. Elle veut davantage.

— Peut-être, fit évasivement la danseuse.

— Bon, bon ! reprit Beauvais sur un ton bon enfant. Nous payerons puisque Madame l'exige.

Puis, confidentiellement, s'approchant de la danseuse, il ajouta :

— Dans huit jours, je ferai un gros coup. Je te réserve un collier de perles dont une princesse serait jalouse. Es-tu satisfaite, méchante enfant ?

Nini Pompon fit une moue d'enfant gâtée en répondant : Nous verrons ça.

— Mazette ! Ça ne suffirait-il pas encore à son altitude ?... Mais parlons de l'affaire. C'est demain, à 6 heures du soir, qu'il sera ici ?

— Oui.

— A 6 heures

NOTES LOCALES

CHRONIQUE MUNICIPALE

La séance d'inauguration du nouveau conseil municipal de Saint-Hyacinthe a eu lieu mercredi soir de cette semaine sous la présidence de l'Hon. T. D. Bouchard, maire. Les échevins L. J. Guillet, Paul Richer, Ernest Picard, Louis Barceloux, Joseph L'Archevêque, J. B. Létourneau, Joseph Godbout, Victor Chabot, D. S. Davignon et Isidore St-Jean étaient à leurs sièges. Parmi les nouvelles figures qui siégeaient pour la première fois à l'Hôtel de Ville l'on remarquait Mre Victor Chabot et M. Isidore St-Jean.

Après que le greffier eut déposé devant le conseil le rapport de l'élection du 4 courant, le serment d'office du maire et des échevins élus lundi dernier et les divers autres documents se rapportant à la dite élection, le maire Bouchard remercia la population de l'honneur qu'elle lui avait fait en l'appelant à occuper les fonctions de premier magistrat de la ville et exposa les grandes lignes de la politique qu'il recommanderait au conseil municipal de suivre pendant l'occupation de son terme d'office. En première page de ce numéro nos lecteurs trouveront le texte complet de l'allocation du maire Bouchard.

La séance s'est ouverte par la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil et l'on procéda ensuite à la formation des comités avec le résultat suivant :

Pro-maire, M. l'échevin J. L. Guillet; FINANCES, Victor Chabot, président, Paul Richer, Joseph Godbout, J. B. Létourneau et J. L. Guillet, Membres; AQUEDUC, Paul Richer, président, J. L. Guillet, Joseph Godbout, Victor Chabot et J. B. Létourneau, membres; VOIRIE, Ernest Picard, président, Joseph Godbout, J. L. Guillet, D. S. Davignon et Paul Richer; ECLAIRAGE, Isidore St-Jean, président, Ls Barceloux, Jos. L'Archevêque, Ernest Picard et D. S. Davignon, membres; POLICE, Joseph Godbout, président, Paul Richer, J. L. Guillet, Victor Chabot, J. B. Létourneau; FEU, J. B. Létourneau, président, Isidore St-Jean, Ernest Picard, Jos. L'Archevêque, Ls Barceloux; HYGIENE, Ls Barceloux, président, Isidore St-Jean, J. L'Archevêque, Ernest Picard, D. S. Davignon; PARCS, Jos. L'Archevêque, président, Paul Richer, Joseph Godbout, Victor Chabot, J. B. Létourneau; MARCHÉS, D. S. Davignon, président, Isidore St-Jean, Ls Barceloux, Joseph L'Archevêque, Ernest Picard.

MM. René Daigneault et J. L. Champagne sont nommés vérificateurs de la cité pour l'année 1932. MM. Ptolémée Messier, J. E. Lanoix et Camille Picard sont nommés estimateurs et évaluateurs municipaux.

Une somme de trois cents dollars prise à même les impôts est votée pour la délégation du conseil municipal de St-Hyacinthe à la convention de 1932 de l'Union des Municipalités de la Province de Québec.

Le rapport mensuel du greffier de la Cour du Recorder pour le mois de juin dernier est produit devant le conseil et déposé aux archives. Ce rapport indique qu'une somme de \$176, a été perçue en amendes au cours du dernier mois pour infractions aux règlements de la cité. Les rapports mensuels des dispensaires municipaux pour les mois d'avril et de mai sont lus et déposés aux archives sans remarques spéciales. Le rapport de l'inspection du lait est aussi lu et déposé aux archives. Le rapport du dernier mois indique une grande amélioration chez les laitiers qui font la distribution de ce produit dans les limites de la cité.

L'avis public du trésorier concernant le rôle de perception des taxes foncières et spéciales est déposé devant le conseil. Lecture est donnée d'un télégramme de l'Hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal, qui remercie le conseil pour ses marques de sympathie aux familles qui ont été cruellement éprouvées lors du grand désastre à la Vickers. Deux demandes d'emploi, l'une de M. R. Guay, comme ingénieur, et l'autre de M. Langelier, comme mécanicien de l'aqueduc, sont lues et déposées au dossier des demandes de cette nature pour références ultérieures.

L'échevin L'Archevêque donne avis qu'il proposera à la pro-

RAPPORT DE JUIN

Le docteur Ovilva Desmarais, directeur des Dispensaires Municipaux de Saint-Hyacinthe, vient de rendre public le rapport du mois de juin dernier sur les activités du médecin et de l'infirmière de cette institution. Ce rapport est ainsi rédigé :

Nombre de jours de clinique, 9; nombre de cliniques, 14; heures totales de travail, 170; dont 46 aux cliniques, 107 aux visites et 17 au bureau; Nombre de cliniques anti-tuberculeuses, 9; assistance, 60 personnes; nouveaux cas, 60; cas positifs, 2; cas négatifs, 45; personnes examinées aux Rayons X, 60; cas douteux, 1; cas sous observation, 2; nombre de cliniques de puériculture, 5; assistance, 134 personnes; nouveaux cas, 34; visites à domicile par l'infirmière, 355; bébés, 207; ante-partum, 42; enfants préscolaires, 45; tuberculose, 47; enquêtes épidémiologiques, 7; maisons visitées, 7; contacts ou suspects, 25; patients référés vers le médecin, dentiste, etc., 40; pièces de littérature distribuées, 215; lettres ante-partum distribuées, 50.

ELECTIONS DES COMMISSAIRES

Les élections des commissaires pour nos deux commissions scolaires de la ville de St-Hyacinthe se sont faites, cette année, par acclamation tout comme les élections municipales.

Pour la commission scolaire Girouard MM. Gaston Ouellette et J. O. Dupras ont été élus pour un nouveau terme. Pour la commission scolaire de la ville de Saint-Hyacinthe les deux commissaires sortant de charge ont également été réélus par acclamation. Ce sont MM. Emile Solis, libraire, et Eugène Girard.

Au village de La Providence les élections pour les commissaires se sont aussi faites par acclamation. M. Joseph Larose a été élu en remplacement de M. Ovilva Laplante, et M. Joseph Guilbault, en remplacement de M. Nap. Loiseleur.

EN VOYAGE

M. et Mme Albert Bélanger, ingénieur de l'Aqueduc, de cette ville, et leurs trois fils, ainsi que Mme Chériet et son fils Arthur, de Montréal, sont partis pour un voyage aux Etats-Unis, en automobile.

Ils feront un séjour au bord de la mer, à Boston.

Une séance de ce conseil qu'une somme de \$1,000 soit votée au Comité des Parcs pour le gravelage d'une allée dans le bois des Pins, la construction d'un trottoir de quatre pieds autour de la piscine municipale, l'installation d'un système d'eau chaude pour les douches à la piscine et la construction d'une cheminée.

Le greffier est autorisé à demander des soumissions pour la refection de la toiture au Marché Centre. Selon l'avis donné à la dernière séance le conseil adopte le règlement 423 à l'effet d'employer une somme de \$500.00 pour peindre l'intérieur du marché Centre telle somme devant être prise à même les fonds non employés du Règlement No. 387. Selon l'avis de motion donné le conseil adopte également le règlement 424, concernant le lait, et amendement le règlement No. 420.

Une avis de motion pour un règlement d'emprunt au montant de \$30,000.00 est donné pour l'exécution de certains travaux d'améliorations dans les divers départements de la Cité. Le coût des entreprises sera réparti sur plusieurs années de manière à ne pas affecter sensiblement le taux de la taxe. Ce règlement sera soumis à l'approbation des électeurs propriétaires auxquels il sera demandé de le ratifier dans l'intérêt général de la Cité. Lorsqu'il viendra devant le conseil dans sa forme définitive toutes les explications voulues seront données aux contribuables de manière à leur faire part des raisons qui ont induit les échevins à le soumettre à leur approbation.

Il était neuf heures et demie lorsque la séance fut levée. Un grand nombre de contribuables ont assisté à cette séance d'inauguration du nouveau conseil.

CAUSE REMISE

L'Honorable Juge Emile Marin a entendu, cette semaine, la cause de la corporation municipale de St-Théodore d'Acton, comté de Bagot, contre Elzéar Gauthier, de cette municipalité.

Dans cette cause le défendeur est accusé d'avoir détourné de ses fonds une somme d'environ \$13,000 alors qu'il agissait en qualité de secrétaire-trésorier de la dite municipalité au cours de la période s'étendant de 1924 au 18 février 1929. Il y a quelque temps le conseil municipal de St-Théodore d'Acton adoptait une résolution pour ordonner la vérification complète des livres de la municipalité. Le rapport des auditeurs rendu le 25 juin dernier, a révélé ce détournement de fonds au montant de \$13,387.28.

A la demande du procureur de l'accusé l'Hon. Juge Emile Marin a remis au 9 juillet courant l'audition de la cause.

UN RAPPORT INTERESSANT

Le rapport des activités de l'Unité Sanitaire des Comtés de St-Hyacinthe et Rouville pour l'année commençant le 1er juillet 1931 et se terminant le 30 juin dernier vient d'être rendu public par l'officier médical, M. le docteur G. Choquette. La lecture de ce rapport est très intéressante et les multiples chiffres qui y figurent parlent par eux-mêmes et font voir toute l'importance et l'utilité de cette Institution établie dans notre région par le Service Provincial d'Hygiène.

Il convient de féliciter ici le Dr Choquette et son personnel pour le magnifique travail qu'ils ont fait au point de vue hygiène dans toutes les municipalités des comtés de Saint-Hyacinthe et Rouville au cours de la dernière année.

Voici le rapport détaillé que nous communiquons le Dr Choquette :

1.—TRAVAIL DE PROPAGANDE: — Assemblées publiques, 9; Conférences d'hygiène générale, 15; Conférences d'hygiène maternelle, 7; Conférences d'hygiène scolaire, 211; Conférences cinématographiques, 8; Assistances (total), 9,690; Pièces de littérature distribuées, 28,453; dont 2,944 pour le Dispensaire; Articles de journaux, 25; Entrevues, 3,041; Lettres reçues et envoyées, 1,698.

2.—MALADIES CONTAGIEUSES: — Nombre de cas déclarés et dépistés, 766, dont 124 pour le Dispensaire; Enquêtes épidémiologiques, 724, dont 98 pour le Dispensaire; Nombre de maisons visitées, 675, dont 61 pour le Dispensaire; Nombre de cas contacts et suspects, 2922, dont 322 pour le Dispensaire; Nombre de cas isolés ou mis en quarantaine, 633, dont 58 pour le Dispensaire.

3.—TUBERCULOSE: — Nombre de cliniques antituberculeuses, 134, dont 85 pour le Dispensaire; Nombre de personnes examinées aux cliniques, 2,831, dont 639 pour le Dispensaire; Nombre total de cas positifs, 81, dont 38 pour le Dispensaire; Nombre de cas positifs, anciens, 34, dont 23 pour le Dispensaire; Nombre de cas positifs nouveaux, 47, dont 15 pour le Dispensaire; Nombre de visites à domicile, 1,793, dont 478 pour le Dispensaire.

4.—VACCINATION ET IMMUNISATION: — Vaccin antiovariologique (pointes), 929; Vaccin antityphoïdique (C.C.), 232; Immunisations antityphoïdiques complètes, 1,276; Sérum antityphoïdique (unités), 243,000; Sérum antitétanique (unités), 3,000; Sérum antiscarlathineux (prophylactique ou curatif), 41 boîtes.

5.—HYGIENE DE L'ENFANCE: — (a) Prénatal: — Démonstrations d'hygiène maternelle, 3; Assistance, 68; Cas à domicile et au bureau, 722, dont 418 pour le Dispensaire; Ampoules de nitrate d'argent distribuées, 450.

(b) Nourrissons et enfants pré-scolaires: — Cliniques de puériculture, 55, dont 48 pour le Dispensaire; Nourrissons et enfants examinés aux cliniques, 1,101, dont 970 pour le Dispensaire; Cas sous au bureau, 68; Cas sous conférences scolaires, 29; Cas sous à domicile, 4,897, dont 2814 pour le Dispensaire.

(c) Ecoles: — Nombre d'écoles visitées, 188; Enfants examinés, 6,315; Défauts trouvés, 7,594; Enfants normaux, 1,273; Nombre d'enfants infirmes, 35; Visites consécutives à domicile, 429; Exclusions pour cause de maladie contagieuse, 235; Cas référés au médecin, dentiste, oculiste, etc., 6,532.

A L'HOTEL-DIEU

La révérende Soeur Olivine (Alma Tremblay) est décédée le 2 juillet dernier à l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes de Manchester dans la 33e année de son âge et la 15e de sa vie religieuse.

Elle était née à St-Ephrem d'Upton de Wilfrid Tremblay et de Almaide Lussier.

Elle laisse dans le deuil outre son père, un frère et trois sœurs.

Le service fut chanté en la chapelle de l'Hôtel-Dieu le 5 du courant par Monsieur l'abbé H. Gendron, chapelain de l'Institution.

Etaient présents au choeur monsieur le chanoine P.-A. St-Pierre, messieurs les abbés H. Bélsis, E. Létourneau et A. Lalime.

GROS INCENDIE

Un incendie considérable a détruit complètement la grange de M. Wilfrid Laliberté cultivateur de Saint-Joseph d'Yamaska, lundi soir. Le feu s'est déclaré vers 10.30 heures et c'est un automobiliste qui passait près de là à ce moment qui a donné l'alarme au propriétaire. Du secours fut demandé et en peu de temps plusieurs citoyens étaient sur les lieux pour combattre les flammes. Comme l'on ne pouvait réussir à empêcher la destruction complète de la grange l'on dirigea tous les efforts à protéger les propriétés voisines et éviter une conflagration dans le village.

De lourdes pertes sont subies par ce cultivateur dont une bonne partie de la récolte et tous les instruments aratoires ne sont que cendres. On ignore la cause de cet incendie.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Deux personnes ont été gravement blessées et quelques autres plutôt légèrement, dans un accident de la route survenu entre St-Hyacinthe et St-Damase à quelques milles d'ici, mercredi soir dernier.

M. Arthur Dupré, accompagné de plusieurs autres personnes, retournait à Montréal, en automobile, lorsqu'une autre auto venant en sens inverse le rencontra. M. Dupré fut ébloui par les phares de l'automobile et pour éviter toute collision passa trop près du fossé. Sa voiture y tomba.

Une dame Ernest Tessier se fractura les deux bras et Mlle Yvonne Desormiers eut un bras de brisé. Les autres occupants s'en tirèrent sans blessures trop graves.

On ne possède aucun renseignement sur l'automobile dont les phares trop puissants demeurent la cause de ce pénible accident.

dont 413 pour le Dispensaire.

(d) Nutrition: — Enfants pesés et mesurés, 5,946; Enfants 10% au-dessous du poids normal, 834; Enfants revenus au poids normal, 161.

(e) Défauts physiques corrigés: — Dents extraites ou obturées, 2,959; Amygdales enlevées ou améliorées, 421; végétations adénoïdes enlevées, 216; Ganglions cervicaux améliorés ou guéris, 609; Cas de vision améliorée, 71; Nombre de goitres améliorés ou guéris, 27; Autres défauts physiques corrigés, 12.

6.—INSPECTIONS SANITAIRES: Nombre de maisons ou logements visités, 40; Edifices publics (écoles, églises, etc.), 203; Laiteries, usines de crème glacée, 92; Hôtels, restaurants, 47; Boulangeries, 23; Boucheries et abattoirs, marchés publics, 124; Salons de coiffure, 42; Ecuries et cours, 15; Usines, 7; Magasins de denrées alimentaires, 6; Divers, nuisances en général, etc., 124; Aqueducs, filtres, puits, etc., 8; Egouts, fosses septiques, latrines, etc., 134; Nombre total d'inspections sanitaires, 865.

7.—LABORATOIRE: Nombre d'échantillons d'eau, 35; Nombre d'échantillons de lait, 323.

8.—HEURES DE TRAVAIL: — Au bureau: Officier Médical, 293; Infirmières, 806, dont 146 pour le Dispensaire; Inspecteur sanitaire, 277.

En dehors, (cliniques exclues): Officier Médical, 1,266; Infirmières, 3,932, dont 1,230 pour le Dispensaire; Inspecteur sanitaire, 1,836.

Aux cliniques: Officier médical, 520; Infirmières, 1,349, dont 429 pour le Dispensaire.

9.—NOMBRE DE MILLES PARCOURUS: En auto: Officier médical, 6,532; Infirmières, 4,847; Inspecteur sanitaire, 7,442.

Par chemin de fer et en voiture: Officier médical, 1,449; Infirmières, 20,804; Inspecteur sanitaire, 1,850.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Depuis le début de l'année il a été accordé des permis de construire dans la cité de St-Hyacinthe pour une somme d'environ \$53,000. Sur cette somme totale plus de vingt-cinq mille dollars sont pour des constructions nouvelles et la balance pour des travaux de réparations, d'additions, d'améliorations, etc.

Les deux plus importants permis accordés l'ont été, le premier à M. Alphonse Grégoire pour la construction d'une propriété sur la rue Concorde à proximité de la rue Cascades; le second à la Communauté des Frères du Sacré-Coeur pour l'aménagement de classes et divisions nouvelles à la maison de la rue Laframboise.

Au collège des Frères du Sacré-Coeur les travaux sont en voie d'érection et poussés activement de manière à ce qu'ils soient terminés pour l'ouverture des classes en septembre prochain. On sait que la maison-mère des Frères du Sacré-Coeur est maintenant établie à Granby depuis plusieurs semaines et que la communauté a décidé de convertir la maison de St-Hyacinthe en collège commercial. L'on espère pouvoir ouvrir les portes de ce nouveau collège au mois de septembre prochain date à laquelle seront terminés tous les travaux actuellement en cours d'exécution.

Voici la liste complète des citoyens qui ont obtenus des permis de construire depuis le début de l'année courante à venir à la fin du mois de juin dernier:

MM. Arsidas et Hector Perreault, rue Rosalie, \$1,500 pour agrandissement; M. O. David & Cie, rue St-Simon, \$500 pour vitrines; abbé Edmond St-Pierre, rue Ste-Marguerite, \$500, pour logement; Amédée Couture, rue St-Simon, \$800 pour logement; Nap. Armstrong, rue St-Antoine, \$450 pour réparations; C. Annotte, rue Bourdages, \$200 pour vitrines et divisions nouvelles; Gouvernement Fédéral, rue Laframboise, \$3,282 pour fondations nouvelles au Manège Militaire; Abbé Edmond St-Pierre, rue Ste-Anne, \$500 pour salle; Jos. Mathieu, rue St-Antoine, \$150 pour bouilliroire; M. Montfils, rue St-Casimir, \$1200 pour agrandissement; Lucien Sarah Bourne, rue Girouard, \$400 pour agrandissement; Olivier Gagnon, rue Turcot, \$3,500 pour patinoire; R. Gauvin, rue St-Joseph, \$2,500 pour magasin; Alphonse Tarte, rue Lafontaine, \$500 pour construction nouvelle; J. Fontaine, rue William, \$3,500 pour construction nouvelle; RR. SS. St-Joseph, rue de LaBruère, \$3,500 pour divisions; L. J. Bernard, rue Beauparlant, \$2,000 pour construction nouvelle; Joseph Santerre, rue Morison, \$125 pour garage; Alphonse Grégoire, rue Concorde, \$5,000 pour construction nouvelle; Mlle Morier, rue Notre-Dame, \$500, pour solarium; RR. SS. Saint-Joseph, rue de LaBruère, \$2,500 pour atelier; Joseph Gagnon, rue Bourdages, \$200 pour hangar; Louis Bergeron, rue Héloïse, \$1,600 pour addition; Victor Perreault, rue Piétié, \$200 pour améliorations; H. Pépin, rue St-Simon, \$50 pour garage; V. Kakos, rue Cascades, \$1,000 pour vitrines; Désiré Brouillé, rue Têtu, \$400 pour solage; Rod. McIntyre, rue St-Pascal, \$175 pour hangar; Joseph Brodeur, rue Morison, \$2,500 pour construction nouvelle; Ovide Guilbault, rue Sainte-Marie, \$150 pour cuisine; Victor St-Amant, rue St-Michel, \$300 pour cuisine; L. P. Nadeau, rue St-Pierre, \$100 pour hangar; Ths. Robidoux, rue Ste-Anne, \$2,000 pour construction nouvelle; Raymond Brodeur, rue Héloïse, \$150 pour galerie; Eugène Benoit, rue Concorde, \$400 pour hangar; Victor Hébert, rue Concorde, \$650 pour solage; Mre Zéphir Bazinet, rue St-Pierre, \$400 pour 2ième logis; Adélard Lussier, rue Dessaulles, \$125, pour galerie; Joseph Richer, rue Turcot, \$200 pour hangar; Joseph Richer, rue Morison, \$75, pour garage; Jacob Messier, rue Girouard, \$200 pour galerie; Laurent Dubois, rue Héloïse, \$2,600 pour construction nouvelle; Mlle Jacob, rue Héloïse, \$1,000 pour agrandissement; Omer Belgarde, rue Laframboise, \$200 pour lucarne; Collège du Sacré-Coeur, rue Laframboise, \$5,000 pour nouvelles divisions; A. Guilleminet, rue Bourdages, \$100 pour boutique; Jos. Delage, rue Morison, \$500 pour solage; J. B. Lévesque, rue Bourdages, \$100 pour allonge.

—L'orgue ne se reproduit pas parfaitement au radio ou sur un disque de gramophone.

SOIREE RECREATIVE

Mme Lionel Beaudet recevait mardi en l'honneur de Mlle Yvonne Beaudet, de La Pêra-de. Les invités étaient: M. et Mme Roméo Paynes, M. et Mme Albert Bois, Mlle Eliane Théoret, de Beauharnois, Mlle J. Urbain, de Montréal, Mlle Yvonne Beaudet, de La Pêra-de, Mlle Marie Bouchard, Bernadette Bouchard, Annette Bonin, Benoîte Bonin, Laure Sicotte, Marie-Ange Dufresne, Claire Dufresne, Lucie Brunelle, de St-Hyacinthe.

On joua aux cartes avec entrain; il y eut aussi chant, musique, déclamation; Mlle Annette Bonin fit valoir son grand talent en récitant des pièces choisies.

Chacun sut mettre sa note joyeuse au profit de la gaieté générale. Un succulent goûter fut servi. On se sépara à une heure avancée emportant de cette soirée un excellent souvenir.

CONVENTION DES ZOUAVES

On nous communique que la convention des Zouaves pontificaux se tiendra, cette année, à Valleyfield, les 16-17 et 18 juillet.

La Compagnie de St-Hyacinthe, accompagnée de celle de Farnham, fera le voyage en camion et partira samedi le 16 juillet, à deux heures. Tous les membres actifs sont priés de notifier leur capitaine s'ils veulent prendre part au camp. De même tous les anciens Zouaves qui désireraient en être sont priés de se présenter au Casino, le plus tôt possible et de s'adresser au capitaine Frénière ou aux officiers. Le transport se fera à des prix très bas. Qu'on n'oublie pas de se le dire afin que la Compagnie des Zouaves de St-Hyacinthe figure nombreuse à cette convention.

Du reste une telle convention est toujours bien vue et groupée des foules immenses dans les endroits où elle tient ses assises. C'est qu'à la convention dite militaire se joint une fête sportive des plus intéressantes. Le terrain de l'Exposition est un site sans pareil pour toutes les commodités dont on peut jouir. Tout a été mis à la disposition des Zouaves et l'accomplissement du programme militaire et sportif ne fera défaut à aucune partie.

Dimanche la messe sera chantée sur le terrain même du campement. Celle de lundi sera une messe de Requiem sera chantée dans la Cathédrale. Il y aura communion générale pour nos défunts.

Quoique à peine née, la Compagnie de Valleyfield se promet de faire les choses magnifiquement et comme "bon sang ne saurait mentir" "la valeur, chez elle, n'attendra pas le nombre des années". Nous sommes assurés de la réussite de notre réunion annuelle qui ne fera constater à nouveau que l'espérance d'entente et d'initiative est celui qui préside aux destinées de nos Zouaves pontificaux.

Les fanfares du Régiment donneront un grand concert au parc Salaberry et il sera un véritable triomphe pour nos musiciens dont la renommée est faite depuis toujours.

A l'occasion de cette convention nous savons que nos Zouaves maskoutains se montrent les vrais gentilshommes qu'ils sont et que les étrangers pourront dire que St-Hyacinthe en encore cette année a mérité de chaudes félicitations.

Le Secrétaire-Correspondant Camp No. 3

RECEPTION

Mlle Marie-Rose Phénix, de Granby, a reçu, mercredi soir dernier en l'honneur de Mlle Cécile-Ena Bouchard, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

Parmi les invités on remarquait: Mlle Marguerite Marin, Laure Sicotte, de St-Hyacinthe; Irène Goyette, Christiane Leduc, Gilberte Verdun, de Granby; Marcia Hébert de Magog; Marceline et Estelle Moisan, de Drummondville; MM. Paul Phénix, Horace Boivin, Dr Conrad Mauger, Me Pat. Delanay, de Granby, Dr P. Larose, de Waterloo, E. Hébert, de Magog, F. Tourigny, de Montréal; Elzéar Gaudet, de Waterloo, George English, de St-Hyacinthe.

TRANSACTION

On nous informe que M. Georges Bernier, de cette ville, vient de se porter acquéreur du restaurant de Mre Francis Rousseau, situé sur la rue Laframboise.

AIDONS LES MISSIONS

Sur la demande des Révérends Pères Oblats de Marie-Immaculée, le club "Les Compagnons Juniors" organise une quête publique de toutes les revues, livres, crayons et plumes qui ne servent pas et qui seront très utiles dans toutes les missions. Il s'agit de l'Aide intellectuel Missionnaire. Tous les généreux citoyens de la ville qui voudront bien encourager ce mouvement pourront faire parvenir ces livres, revues, etc., chez M. Euchariste Benoit, No. 294 rue Girouard. Le club "Les Compagnons" se charge aussi d'aller chercher ces revues à domicile pour ceux qui ne pourraient les faire parvenir. Ces objets sont destinés aux missions canadiennes, non seulement des Rév. Pères Oblats, mais aussi des autres Congrégations religieuses. Nul doute que le public de Saint-Hyacinthe verra ce mouvement d'un bon oeil et saura l'encourager. N'oubliez pas que tout sera accepté avec le plus grand plaisir.

Communiqué.

INCONSCIENT DEPUIS PLUSIEURS HEURES

Un pénible accident qui coûte peut-être la vie de la victime s'est produit sur la route 32, non loin de South-Durham. Vers onze heures du soir deux voyageurs découvrirent avec stupeur qu'un corps gisait dans un fossé où était tombé une automobile. Le médecin de South Durham fut mandé auprès du blessé immédiatement et lui prodigua les premiers soins.

Après enquête, on put retracer les circonstances qui entouraient cet accident. La victime, M. Paul Proulx, âgé de 28 ans, s'en venait en automobile vers huit heures quand un des conduits de sa machine se brisa. Le chauffeur perdit la direction de sa voiture qui, alors, alla se renverser dans le fossé où la victime demeura jusqu'à l'arrivée fortuite des deux voyageurs qui la découvrirent.

Le blessé fut transporté en ambulance à St-Hyacinthe, à l'hôpital St-Charles, où l'on constata qu'il souffrait d'une très grave fracture de la boîte crânienne. Les médecins conservent peu d'espoir.

FUNERAILLES DE Mme OSCAR LAMOUREUX

D'imposantes funérailles ont été faites à feu Mme Lamoureux, samedi, le 2 juillet, à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue et M. l'abbé Lambert Collette chanta le service assisté des me diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. J. G. Trahan, Napoléon Godbout, John Couture, A. Gagnon, L. R. Blanchard, A. Vertefeuille.

Le deuil était conduit par son fils adoptif Arthur Besette et son beau-frère Valmore Dusseault.

Dans le cortège on remarquait: la Compagnie des Eclaireurs de la Cathédrale, Albert Choquette, Ovide Bertrand, Armand Choquette, A. Lamoureux, René, Yvon, Laurent, O. et J. St-Onge, Aimé Roy, Adrien Choquette, J. Blanchard, J. N. Bessette, A. Bachand, A. Richard, L. J. Bertrand, Lionel Bertrand, J. L. Cormier, Joseph Millette, Jacques Roy, Lionel Lamoureux, Bernard Chartier, Maurice Charron, Dr J. L. H. Pagé, Emile Marc-Aurèle, Louis Daudelin, Jean Bergeron, Jacques St-Germain, Jean Louis Mongeau, A. Robert, L. A. Perrault, J. E. Gosselin, J. N. Labonté, D. Champagne, P. Nadeau, Jos. Mathieu, Adrien Gladu, L. Lemieux, Prosper Reeves, L. Chénette, J. N. Daudelin, L. P. Morin, Ernest Robert et autres.

—:—

Une foule respectueuse et recueillie s'était portée au passage du Prince de l'Eglise pour recevoir sa bénédiction.

—:—

FEUE Mme LEANDRE GERVAIS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Léandre Gervais, née Olivine Benoit, décédée le 5 juillet, à l'âge de 62 ans.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses fils M. l'abbé Alphonse Gervais, de Belecil, Alpha, de Danville, Albert de St-Hyacinthe; ses filles Mme Emery Ruel, de Coaticook et Mme Alvarez Perrault, de St-Hyacinthe; ses frères, Adhémar Benoit de Sasbridge, Mass., Athanase, de Burlington, Hormidas de St-Hyacinthe, ses sœurs Mme Philias Thibault, de St-Hyacinthe, douze petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, vendredi le 8, à Notre du Rosaire.

—:—

VA-ET-VIENT

Madame J. N. Paul Fournier, et ses fils, MM. Paul-Emil, Almeyras et Gabriel-Luc, d'Outremont, sont arrivés à la Pointe-aux-Fourches lundi soir, et occuperont leur résidence, "Villa Bianca", durant la saison estivale.

—:—

ANNONCEZ dans le "Clairon"

ON FETE



EN EUROPE

Mlle Cécile-Ena Bouchard, s'embarquera, le 15 prochain, à bord du "Pennland" de New-York, pour un séjour de quelques mois en Europe.

LE PIQUE-NIQUE ANNUEL DE LA GOODYEAR

C'est donc le 16 juillet prochain que les employés de la Goodyear auront leur pique-nique annuel au parc Laframboise. Cela est toujours une date heureuse dans les annales de la grande compagnie qui n'épargne jamais la peine quand il s'agit de faire régner la bonne entente et la solidarité entre elle et ses employés et ses employés entre eux.

Comme par le passé, la fête comportera un programme élaboré avec soin afin que tous ceux présents puissent avoir leur part d'amusement et de succès.

Dans l'avant-midi, il y aura un bon programme de courses; dans l'après-midi, d'autres attractions en grand nombre telles que boxe, soule à la corde, exhibitions de clowns, tours d'automobile, etc.

Nous donnons ci-dessous le programme que l'on suivra:

9.00 a. m. — Ouverture du terrain. — 9.30 a. m. — Distributions des ballons. — 9.45 a. m. — Concours du pot de fèves. — 9.50 a. m. — Tirage du numéro chanceux pour adultes. — 9.55 a. m. — Tirage du numéro chanceux pour enfants. — 10.00 a. m. — Courses. Pour les enfants des membres seulement.

10—Filles, 4 ans et moins — 40 verges. 1er, 2ème et 3ème prix et plusieurs autres prix.
20—Garçons, 4 ans et moins — 40 verges. 1er, 2ème et 3ème prix et plusieurs autres prix.
30—Filles, 5 et 6 ans — 40 verges. 1er, 2ème et 3ème prix et plusieurs autres prix.
40—Garçons, 5 et 6 ans — 40 verges. 1er, 2ème et 3ème prix et plusieurs autres prix.
50—Filles, 7, 8 et 9 ans — 50 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
60—Garçons, 7, 8 et 9 ans — 50 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
70—Filles, 10, 11 et 12 ans — 75 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
80—Garçons, 10, 11 et 12 ans — 75 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
90—Filles, 12, 13, 14 et 15 ans — 75 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
100—Garçons, 12, 13, 14 et 15 ans — 75 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
110—Jeunes filles — 75 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
120—Femmes mariées — 50 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
130—Jeunes gens 100 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
140—Hommes mariés — 100 verges. 1er, 2ème et 3ème prix.
12.00 a. m. — Repas au parc.
1.00 p. m. — Promenade en automobile pour les enfants.
1.20 p. m. — Courses de bicyclettes, combat d'oreillers, tirage au cable, bouffons, boxe, lancement du poids de 16 livres, attractions spéciales. — 4.15 p. m. — Attraction spéciale à la patinoire. — 6.00 p. m. — Fermeture du terrain.

ACCIDENT DE LA RUE

Samedi soir, vers 6 heures, un léger accident s'est produit à l'angle des rues Girouard et St-Hyacinthe.

M. Jos. Darveau passait en bicyclette à cet endroit quand une automobile étrangère surgit soudain et le renversa.

La victime fut blessée assez gravement mais ne se rendant pas compte de la gravité de sa blessure ne prit pas le numéro de licence de l'automobile qui passa outre.

COUR DU RECORDER

Samedi dernier le Recorder Emile Marin, a entendu la cause de Osias Millette, accusé d'ivresse et d'avoir troublé la paix. Le juge a déclaré le prévenu coupable et en conséquence l'a condamné à 10 dollars d'amende et les frais ou à quinze jours d'emprisonnement.

MARIAGE

Le R. P. Ferron, O. P., curé à Notre-Dame du Rosaire, lundi le 4 juillet, a béni en la chapelle St-Vincent de Paul, le mariage de M. J. W. Blier, avec Mlle Eva Laplante, de cette ville.

Après la bénédiction les nouveaux époux se sont rendus chez M. J. Laplante, père de la mariée où eut lieu une jolie réception.

Dans l'après-midi l'heureux couple nous quitta pour un voyage en Gaspésie.

CETTE RAFFLE D'AUTOMOBILE

On signale à notre attention que des listes circulent depuis quelques jours, en ville et ailleurs, sur une Automobile Ford, qui serait mise en loterie au profit du Patronage. Les Directeurs de l'Institution prient le public charitable de se tenir en garde contre pareille sollicitation.

Une loterie sera mise en marche très prochainement par les Dames Patronnesses de l'Oeuvre et de l'Association des Anciens, comme la chose se pratique chaque année, en préparation de la Kermesse de Septembre. Les articles raffles seront: une montre-bracelet et une pièce d'or de dix dollars; les livrets de billets seront marqués du sceau de l'Institution, en couverture. Les Directeurs comptent pour le succès de cette organisation sur la bienveillance accoutumée des cœurs charitables; ils ignorent complètement la "raffle d'Auto" en question et ne l'ont aucunement autorisée.

Les Directeurs du Patronage de Saint-Hyacinthe Communiquent.

SEANCE DE LUTTE

On nous prie d'annoncer, pour samedi le 16 courant, une grande séance de lutte qui aura lieu au Manège Militaire. Cette séance, sous les auspices du Lt-Colonel Eng. Payan, commandant du Régiment de St-Hyacinthe, commencera à 8 heures et 30 et mettra en vedette des lutteurs de premier ordre.

Voici le programme:
1.—William Duchesne, 165 lbs vs Georges Rinfret, 160 lbs, 2 dans 3 à finir.
2.—Johnny Bélanger, vs Joe-De Trudeau, 45 minutes.
3.—"Alme" Bulley Pélouquin, St-Hyacinthe, 180 lbs., vs Roland Comtois, 170 lbs, Club Athlétique St-Hyacinthe, 3-10 (30) minutes.
4.—Philippe Philie, champion athlète du Club Athlétique de St-Hyacinthe, 145 lbs, vs Roland Brousseau, Montréal, 145 lbs, 3-6 (18) minutes.

DOUBLE ACCIDENT

Une automobile portant le numéro 99335 et appartenant à un nommé Louis Lascoste, de St-Jean-Baptiste, a frappé en même temps une voiture et une automobile sur une des principales rues de notre ville, samedi le 2 juillet.

L'automobile frappée était celle du Magistat Emile Marin. Elle ne fut que légèrement endommagée. La voiture conduite par le postillon Roger Dufour, fut brisée et son occupant s'en tira avec quelques légères blessures.

DEPARTEMENT DU FEU

Deux appels ont été sonnés au cours de la semaine au Département du Feu.

Lundi, le 4 juillet, vers quatre heures de l'après-midi, les pompiers se sont rendus au No. 31, rue Laroque, pour un commencement d'incendie dû à une défectuosité d'un conduit électrique.

Lundi, également, le feu s'est déclaré dans un chaudière à goudron, rue Morison. Les pompiers ont dû se servir d'un extincteur chimique.

REMERCIEMENTS

Les familles Louis Barceloux et Albert Fontaine, remercient bien sincèrement toutes les personnes, qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mlle Corona Barceloux, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles, ou de toutes autres manières que ce soient.

DE PASSAGE

Mlle Laurette Vary, des Trois-Rivières, était de passage en notre ville cette semaine, chez des parents et amis.

DEFENDRA SON TITRE

Roméo "Vic" Saint-Amand qui défendra son titre de champion poids-coq des Cantons de l'Est, le 23 juillet, contre Scotty Charpentier, de Sherbrooke, que la Commission de boxe a nommé le plus logique aspirant au titre de l'Est. Vic s'entraînera à partir de lundi prochain avec tous les petits boxeurs locaux, tels que Paul Pinault, qui a fait beaucoup de progrès depuis l'an dernier, "Al" Pinault, son frère, qui doit rencontrer Young Lemay, de Drummondville, le même soir; Amédée Ferland, l'un des meilleurs hommes que St-Hyacinthe ait produits; Bobby Houle qui reviendra dans l'Arène avec l'ambition d'effacer les quelques défaites qu'il a dû subir l'an dernier, etc.

Tous ces pugilistes s'entraîneront en plein air, tous les soirs, à 7 heures, à la patinoire du Quartier No. 3, près du Manège Militaire.

Cet endroit constituera la plus belle place pour les boxeurs locaux et nous verrons dans cet Arène des combats de premier ordre tout l'été. Plusieurs bons hommes comme Pladner, Paulhus, Sanstol, etc. viendront prêter main forte à nos petits boxeurs locaux et les encourageront à monter au plus haut degré.

L'entrée sera gratuite pour tous les soirs de pratique.

Surveillez bien notre communiqué sportif de la semaine prochaine: nous publierons les noms des boxeurs qui viendront prendre part à la séance du 23 juillet, organisée par le populaire et hardi promoteur local Amédée Ferland, propriétaire du Club Ouvrier Athlétique, rue Mondor.

Ce club est le meilleur lieu d'amusements et de formation physique pour les jeunes gens qui ne savent que faire durant les vacances. Tous sont invités, la contribution est absolument basse puisque pour seulement 25 cents par mois on pourra suivre tous les exercices de culture physique.

Communiqué.

DE PASSAGE

M. J. Omer Vaillancourt, du Cap de la Madeleine, est venu passer la fin de semaine chez des amis.

VA-ET-VIENT

Le Lt-Colonel J.-H. Dufour s'est rendu cette semaine à Montréal pour rencontrer les officiers de la Garde St-Edouard, en vue de la grande convention des Gardes Fédérées, qui se tiendra les 6, 7 et 8 août prochain, à Montréal.

DE RETOUR LE 24

M. le Dr Paul Morin, accompagné de ses sœurs Mlle Cécile et Thérèse Morin, parti le 15 mai dernier pour Paris, s'embarquera le 14 juillet, à Liverpool, à bord du "Duchess of Athol" pour revenir à St-Hyacinthe. Il sera de retour le 24 courant.

DE PASSAGE

M. Gérard Lavallée, de New-York, est en promenade à St-Hyacinthe, pour quelques semaines, chez M. John Lavallée.

COURRIERS

IBERVILLE

M. et Mme Aldéric Lereau et leur jeune fille Aline, de la neuvième avenue, étaient en promenade au presbytère de St-Mathias, dimanche.

Mlle Mercédès Lamothe, de Montréal-Nord, était en notre ville récemment.

Mlle Rose et Reine Monast, de Marieville, étaient en promenade dans la localité samedi dernier.

Voici le résultat du tirage du \$5.00 et du \$2.50 en or don de M. Savoye et de Mme H. D'Orsonnens, au profit des Missions d'Afrique. Le sort a favorisé M. John Prévost de St-Jean et Mme A. Beaudry de Richelieu.

SAINT-LIBOIRE

Mlle Thérèse Désourdy est de passage aux Etats-Unis chez son cousin M. Urgèle Lefebvre de Morrissonville et son oncle M. Philippe Moreau de Dannemora.

M. Ernest Goddu de Richmond est venu rendre visite à Mlle Laurette Désourdy.

MM. Paul et Fridolin Adam étaient par ici aussi. M. Donat Cusson, M. Lucien Pelletier et Mlle Berthe Dazé,

Béatrice Dazé et Mme R. Baril étaient en visite ici dimanche dernier.

M. Jean Corneillier est parti jeudi dernier pour Montréal où il visitera tous ses parents et amis.

M. L. Piché de St-Hyacinthe a rendu visite dimanche dernier à Mlle Gilberte Désourdy.

M. et Mme Chabot, M. Lucien Baillargeon et M. Lucien Millet, M. Wellie Baillargeon et Mlle Germaine Piché ont visité leur beau-frère.

M. Jean et Mlle Madeleine Dupont de Kingsbury sont en visite chez leurs grands-parents M. et Mme Edouard Désourdy ainsi que Marcel et Jean-Louis Laplante.

Mlle Antoinette Labadie de Montréal était de passage chez M. et Mme Gaston Beau-doin ces jours derniers.

Dimanche dernier il y eut une partie de base-ball avec St-Valérien. Les Valériens ont gagné avec un score de huit à six.

ST-DAMASE

Lundi le 4 juillet, la Commission Scolaire de St-Damase avait à renouveler un de ses commissaires.

Comme nous sommes en temps de crise, chacun tient plus que jamais à conserver ses hautes charges.

C'est pourquoi M. Emile Desnoyers, commissaire par interim se présente pour un second terme en opposition avec un nouveau candidat M. Arthur Fontaine.

Après discussion et comme il y eut manque d'entente il a fallu faire appel aux électeurs qui se prononcèrent à raison de 51 votes pour M. Fontaine et 28 votes pour M. Desnoyers.

Nos félicitations au nouvel élu.

Le Club de Ball-au-Champ de St-Damase vient de s'incorporer et compte parmi ses joueurs des membres capables de rivaliser avec les meilleurs clubs des alentours.

C'est pourquoi un défi est lancé à toutes les équipes des comités de St-Hyacinthe et de Rouville. Toutes sont invitées à se mesurer au St-Damase qui promet du beau jeu à ses visiteurs.

Dimanche dernier, le club "Lafrance", de notre ville, est allé le rencontrer. La victoire est demeurée aux mains du St-Damase par un pointage très en faveur de ce dernier.

STE-HELENE

Mercredi le 29 juin dernier, M. Vanasse, de St-Guilhem, apiculteur du district faisait la visite des ruchers. — M. Adrien Auger et sa fille, Madeleine, de Montréal, étaient de passage chez M. le Dr Auger. — M. Origène Bolduc se rendait à Drummondville vendredi dernier.

— En visite, dimanche le 3 juillet, chez M. Alexis Beauregard, M. et Mme Alarie Barnabé de La Providence. — Chez M. Louis Marcell, leur fils, Ronald, de Waterbury, Conn. — Mlle Yvonne et Yvette Pelland de Montréal sont arrivées pour une quinzaine de jours en vacances.

— M. et Mme Alphéris Bourcier, de Woonsocket, et leur fils Lucien, venaient leurs parents, MM. Jean Bourcier et Wilfrid Lafrénie. — M. et Mme Joseph Pilon recevaient ces jours derniers la visite de leur beau-frère et sœur, M. et Mme Bouchard, de Montréal.

— M. Roland Marcell, vient de nous quitter pour aller demeurer à Waterbury, Conn.

— M. Henri Forest a été nommé comptable, par les marguilliers, pour aider M. Pierre Desrosiers, dans ses fonctions.

— Après 2 mois de vacances, chez ses parents, Mme Georges Guertin et sa fillelette Gergette, est maintenant de retour aux Etats-Unis.

SAIN-PIE

Mme Ovila Lajoie, née Emilia Daigneault, est décédée à l'âge de 45 ans. Elle laisse dans le deuil outre son époux, une fille adoptive, Mlle Augustine Brasseur; trois sœurs, Mme Henri Blanchette, de Notre-Dame du Bon Conseil; Mme Damase Lussier, de l'Épiphanie, Mme Noé Arpin, de St-Cyrille de Wendover.

Les funérailles ont eu lieu le 4 courant. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Bonin, curé de la paroisse, qui chanta également le service funèbre. Aux autels latéraux des messes furent dites par MM. les abbés Cordeau et Martel.

Les porteurs étaient MM. Albert Maheu, Donat Cordeau, Henri Bernier, Chs Cadieux, D. Charron et Rodrigue Des-

pars. Le deuil était conduit par son beau-frère, M. Ephrem Lajoie; son neveu, M. Philippe Gosselin; son grand-père, M. Philibert Lajoie, père; son époux. Dans le cortège l'on remarquait:

Ses beaux-frères M. et Mme Ephrem Lajoie, Ulric Fortin, Arthur Maheu tous de Montréal, M. Georges Lajoie, M. et Mme Isidore St-Onge de St-Lambert, M. et Mme Hermas Grisé, M. et Mme Donat Lajoie de Montréal, M. et Mme Raymond Lajoie de Waterbury.

Ses neveux et nièces: M. Paul Grisé, Fabiola et Noella Grisé, Mlle Albertine, Irène Brasseur, Régina Blanchette, Antoinette et Laurette Gosselin de Fall River. Oncles et tantes: MM. et Mmes Alphonse Lajoie, Georges Maheu, Albert Denette, Philibert Lajoie (fils), Philibert Bédard, Delvinie Lajoie, Mme Narcisse Bousquet, Cousins: M. et Mme N. Dupaul, M. et Mme Joseph Graveline, Dolores et Paul Graveline, M. et Mme Wilfrid Bruneau, Alice et M. Jeanne Bruneau, M. Gaétan Lajoie, Burton, Vermont, M. Roméo Ruel, Mlle Armande Ruel, Granby, M. Maxime Ruel (fils), M. et Mme Joseph Bousquet, Mme Alfred Lapalme, Roxton Pond, M. et Mme Norbert Bousquet, M. et Mme Du-

nois Charron, Mlle Anita Dion, Emma et Raymond Bernier, Emile Bernier de Granby, M. et Mme Chs St-Pierre, Yvonne et Henri-Paul St-Pierre, Marguerite Bernier, Mme Abel Maheu, Mme Chs Cadieux, Mme Rodrigue Despars, Mlle Suzanne, Gervaise Cordeau, Fabien Cordeau, G.-Henri Cadieux, Jacques Despars, Gabrielle, Yvette et Thérèse Despars, M. le notaire J. Robert Choquette, M. notaire Ephrem St-Pierre, M. Arthur Tétrault, maire, M. et Mme Edmond Angers, M. Rémi Rémi, L'Ange-Gardien, M. Emery Sabourin, M. Marius Lachance, M. Wilfrid Morin, M. et Mme Léonard Arpin, M. et Mme Langelier de Ste-Rosalie, M. Georges Messier, de Gardner Mass., M. et Mme Oscar Despars, M. Cléophas Dufresne, M. Ernest Despars, Paul Despars, M. et Mme Osias Chagnon, M. et Mme Chs-Emile Pontbriand, M. Hervé Pontbriand, Georgienne, St-Onge, Joseph Bernier, Eugène Bernier, Rodrigue Dufresne, Alphonse Dufresne, M. et Mme Roland Bruneau, Arthur Brasseur, Berthe Alice Brasseur, After Foisy et beaucoup d'autres assistaient aux funérailles.

Les dames de Ste-Anne assistaient en corps précédée de la bannière portée par M. et Mme Elie Racine et M. et Mme Alfred Fontaine.

Mme A. J. Poirier, dame de Ste-Anne à la fin du service chanta le cantique de l'adieu Lacrymosa Dies Illa.

Nos sincères sympathies à la famille affligée.

— Dimanche le 3 juillet a eu lieu chez M. Abel Maheu à St-Pie de Bagot, un dîner en plein air avec une fête au sucre étaient présents M. et Mme Si-méon Caouette ainsi que leurs enfants, Georges et Thérèse, M. et Mme Athanasie Lefebvre voyageur avec leurs deux fils, Edgar et Laurent de St-Hyacinthe, M. et Mme Dubuc et leur jeune fils de Montréal, M. Gaston Mathieu et Mlle Lefebvre et plusieurs autres. La journée fut agréablement belle égayée par des amusements de toute sorte. Le tout s'est terminé à la résidence même de M. A. Maheu après une agréable soirée.

— Samedi dernier le 2 juillet eu lieu chez M. Wilfrid Lussier une démonstration des ustensiles de cuisine cuisant sans beurre sans graisse et sans eau donné par M. Clodomir Lussier agent pour la Super Health Aluminum. On remarquait: M. et Mme Clodomir Lussier démonstrateur, M. et Mme Wilfrid Lussier et leur fille Irène, Mlle Rachel Beauregard, M. et Mme Gérard Dubreuil, M. et Mme Conrad Cordeau, M. Ovila Chagnon, M. et Mme Raymond Chicoine, M. Joseph L. Chagnon, M. J. Grenier, Mlle Bella Ethier et Mlle E. Chagnon.

Après la cuisson on y servit un excellent goûté des mets cuits pendant la démonstration et après une veillée assez longue tous se séparèrent enchantés de leur bonne veillée.

BASE-BALL

Cédule de la Ligue de Balle au Camp des Jeunes Gens de St-Hyacinthe, Saison 1932.

15 mai, Maskoutain vs Patronage; Royal vs Athlétique; 22 mai, Maskoutain vs Royal; 29 mai, Patronage vs Athlétique; 12 juin, Athlétique vs Maskoutain; Patronage vs Royal; 26 juin, Patronage vs Mas-

6%

Ecoles Catholiques de Montréal 1937
Cité de Montréal, 1940
Cité de Québec, 1939

Renseignements complets sur demande.

RENÉ DESJARDINS
7 rue Denis
ST-HYACINTHE

Représentant:
Crédit ANGLO-FRANÇAIS Ltée

PÉLERINAGE

A Ste-Anne de Beauré, par autobus, le 24 Juillet. Billets en vente chez

Mme H. Beauregard,
20 CONCORDE

Pressez-vous car les billets sont limités.

Mme J.-H. LEMAY de cette ville vient d'obtenir pour le district de St-Hyacinthe, l'Allegiance des fameux Corsets

"SPENCER"

pour hommes et pour femmes, spécialement recommandés par la profession médicale, parce que strictement faits d'après la mesure de chaque personne. Mme Lemay, peut se rendre à domicile sur demande pour démonstration, sans obligation aucune, ou recevoir chez elle au No. 96 Mondor, Tél. 225j.

DEFENSE D'AVANCER

Nous défendons, par les présentes à qui que ce soit d'avancer en notre nom sans écrit signé de notre main. Nous ne reconnaitrons aucune dette non spécialement autorisée sous notre signature.

Mme Vve Honoré ROBERT, Mlle Jeanne Robert, St-Hyacinthe, 22 juin 1932.
24juin—1.8-15j

REBOUTEUR

Je serai à l'HOTEL OTTAWA tous les Vendredis et les Samedis. ADELARD CHABOT, Rebouteur, ST-THOMAS D'ARQUIN, P. Q., 1-7-15-22j

VENTE PAR LE SHERIF

PROVINCE DE QUEBEC, District de St-Hyacinthe, No. 1883 C. S. ARTHUR FLIBOTTE, Demandeur, contre J. C. DROLET, Défendeur, & CHARLETTE & LABELLE, Syndics, Mis en cause.

Par can Public et par suite de saisie, il sera vendu par le Soussigné, au garage Drole, No. 55 rue St-François, en la cité de St-Hyacinthe, mardi, le 19 juillet prochain (1932), à une heure P. M. tous les effets saisis en cette cause, consistant en 25 automobiles, outillages, etc. Le tout sera vendu pour argent comptant.

Saint-Hyacinthe, 7 juillet 1932.
JOS. L. CORMIER, Sherif.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No. 1833. S. C. ARTHUR FLIBOTTE, Plaintiff, against J. C. DROLET, Defendant, & CHARLETTE & LABELLE, Trustee, Mis en cause.

By Public auction and after seizure, it will be sold by the undersigned, at the garage Drole, No. 55 on St-François street, in the city of St-Hyacinthe, tuesday, on the 19th of July 1932, at One o'clock in the afternoon, all the moveables seized in this cause, consisting in 25 autos, tools etc. The whole will be sold for cash.

St-Hyacinthe, July 7th, 1932.
JOS. L. CORMIER, Sheriff

koutain; Athlétique vs Royal; 3 juillet, Royal vs Maskoutain; 10 juillet, Athlétique vs Patronage; 17 juillet, Athlétique vs Maskoutain; 24 juillet, Royal vs Patronage; 31 juillet, Maskoutain vs Patronage; 7 août, Royal vs Athlétique; 14 août, Maskoutain vs Royal; 21 août, Patronage vs Athlétique; 28 août, Maskoutain vs Athlétique; 4 septembre, Patronage vs Royal; Détail.

THEATRE CORONA

Dimanche et Lundi, 10 et 11 juillet: SPORTING BLOOD.—C'est le drame saisissant de deux êtres humains qui s'aiment et fondent leurs espérances sur la performance d'un cheval de courses. Il nous fait voir au surplus, les à-côtés du turf et toutes les manigances des coulisiers du sport. Les extérieurs ont été tournés à Lexington, ou encore sur les fameuses fermes du Kentucky.

Petites Annonces

AVIS. — Tous ceux qui auront du vieux plomb à vendre pourront le faire en s'ad. à: TOLE GAUFREE IDEALE, Enrg., Place C. N. R. jno

A VENDRE.—Moteur électrique de 7 forces à vendre à de très bonnes conditions. En parfait ordre. S'adresser à nos bureaux, 173 Blvd Girouard, téléphone 143. jno

A VENDRE. — Un lot de Retailles de Soie, à vendre. S'adresser à la CIE E. T. CORSET, St-Hyacinthe. jno

A VENDRE. — Ameublement de 6 pièces à vendre à sacrifice pour cause de mortalité. S'adresser à 22 rue Lafontaine, Téléphone 618w ou 214. jno

A VENDRE. — Automobile "Nash" en très bon ordre. S'adresser à 104 Rue Mondor. jno

A VENDRE. — Maison neuve, bien située sur la rue Mondelet. Près des manufactures, 5 appartements modernes, \$1,500.00, très peu comptant. S'adresser: 4 rue Morison Tél. 785-j. jno

LOGEMENT A LOUER. — Au No. 77 rue St-Joseph, comprenant 6 appartements, avec jardin et garage. Possession immédiate. S'adresser à 77 rue St-Joseph ou 92 rue St-Simon. jno

A LOUER. — Il me reste quatre logements, un de trois pièces, un autre de quatre et deux logements de cinq pièces à raison de \$12. et \$13. par mois pour les logis de cinq pièces.

S'adresser à Eugène BENOIT, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P. Q. jno

A LOUER. — Logement de 6 appartements avec salle de bain en suite, eau chaude, chauffage central, etc. Situé au No. 338a boulevard Girouard. jno

Un second logement de 4 pièces et un troisième de 5 appartements, chauffés, salle de bain, eau chaude, etc., situés aux numéros 320a et 320b, rue Girouard. S'adresser aux bureaux du "Clairon", téléphone 143. jno

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger. — Echangera maison de plusieurs logements pour petite propriété de campagne ou petit terrain. S'adresser à Eugène BENOIT, 90 rue Ste-Anne St-Hyacinthe, P. Q. jno

HOMMES DEMANDES. — Deux hommes de bonne apparence de 25 à 35 ans. Bonne éducation pour travail spécial et permanent, avec Automobile préféré, pour entrevue s'adresser à Casier No. 50, St-Hyacinthe, Qué. 1-8-15-22j

DEMANDE D'EMPLOI. — Une jeune fille désire obtenir un emploi dans une maison privée. Pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à Téléphone 661, 41 rue St-Pierre, Ville. jno

A LOUER. — Logement de 6 pièces. Possession immédiate si désirée. S'adresser à 22 rue Lafontaine, Téléphone 618w ou 214. jno

COLONNES AGRICOLES

LA CHIMIE
EST UTILE

Les services que la chimie rend à l'agriculture

L'organisation des Fermes expérimentales fédérales compte un Bureau utile entre tous. Il a pour tâche de conseiller et de renseigner les cultivateurs sur la qualité, l'utilité et le mode d'emploi de ces produits qui entrent pour une si grande part dans le succès de la ferme: — les aliments, les sols, les engrais, les insecticides, l'eau d'approvisionnement, etc. Ces renseignements, offerts gratuitement aux cultivateurs, sont le fruit d'une longue expérience; ils reposent sur une masse de données accumulées au cours des années.

Quelques exemples feront mieux comprendre la valeur des renseignements de ce genre, fournis à des correspondants sur tous les points du Canada, de l'Atlantique au Pacifique. Dans toutes les régions à fruits, le succès de la récolte dépend de plus en plus de l'emploi d'insecticides. Il y a quelque temps le laboratoire de la chimie recevait un échantillon d'un produit qui était l'objet d'une forte réclamation sous le nom "Mort aux bêtes à pattes". L'analyse démontra que ce produit n'était que du sol ordinaire, teint en violet éclatant, et dont une application ne ferait que rendre plus appétissant le repas des insectes. Un autre échantillon étiqueté "Arséniate de plomb" et vendu comme insecticide était essentiellement du sulfate de calcium — un ingrédient qui ne ferait pas la moindre peur aux insectes.

Les jeunes cochons ne peuvent digérer que les aliments contenant peu de fibres ou de cellulose. Or, souvent, trop souvent même, il se vend pour le nourrissage des porcs des produits de meunerie contenant des balles d'avoine, qui causent de graves troubles de la digestion chez les jeunes porcs. Tous les jours au laboratoire on fait la détermination de la teneur en fibres de ces aliments et cette détermination a des conséquences importantes. En ces jours où l'on prépare des aliments spéciaux pour les animaux de différents âges, et pour différentes fins, l'analyse des fourrages, qui comprend l'évaluation de la quantité de protéine, de matière grasse, de fibres et de substances minérales, sert souvent à faire ressortir les lacunes, le manque d'équilibre ou le coût excessif de la ration, et peut servir de guide pour remédier à ces défauts inutiles et souvent coûteux.

La chimie peut être utile de bien des façons: les renseignements que cette science fournit au sujet des opérations de culture et des produits agricoles sont au service de ceux qui les demandent. On fait tous les jours des déterminations de la valeur nutritive des aliments à bétail et l'on donne des conseils sur leur utilisation. On donne aussi des instructions sur le choix des engrais chimiques, sur la quantité nécessaire pour les récoltes spéciales, et c'est là un rôle important de la chimie. On examine beaucoup de matériaux (souvent des sous-produits commerciaux) laissés jusque là inutilisés, mais que l'on croit avoir une valeur potentielle comme aliment ou comme engrais. La science se substitue graduellement aux méthodes d'à peu près, et l'agriculture rationnelle repose aujourd'hui sur des bases scientifiques.

F. T. Shutt,
Chimiste du Dominion

LES CHENILLES
A TENTE

Moyens à prendre pour les combattre

Les grosses toiles, fort laides, des chenilles à tentes de l'Est se voient aujourd'hui dans bien des districts de l'Ontario où elles défigurent les arbres, dit l'Entomologiste du Dominion. Ces chenilles sont un fléau bien connu des vergers, et elles abondent souvent aussi sur les cerisiers sauvages, l'aulépine et plusieurs autres espèces d'arbres. Elle abiment sérieusement les arbres par leurs dégâts quand on ne prend pas les moyens de les combattre. Voici les moyens recommandés.

Les chenilles ont l'habitude de se retirer dans leurs tentes la nuit et à certaines heures du jour. On peut donc à ces moments, enlever les tentes de l'arbre et détruire les insectes qu'elles renferment soit en les frottant aux pieds soit en les trempant dans un seau d'huile de charbon. Naturellement, ce moyen ne peut être appliqué que lorsque les toiles peuvent être atteintes facilement. Dans les grands arbres on est obligé de brûler les toiles sur place au moyen d'une torche faite de linges enduits d'huile de charbon et que l'on monte sur une longue perche. Il faut prendre les précautions nécessaires pour éviter de brûler les branches des arbres.

Si l'on a un pulvérisateur on peut pulvériser le feuillage des arbres avec une solution d'arséniate de plomb dès que l'on s'aperçoit de la présence des chenilles. On met pour cela 1½ livre de poudre d'arséniate de plomb dans 40 gallons d'eau. Si les chenilles ont plus d'un pouce de longueur on fera bien de mettre 2½ livres de poudre par 40 gallons d'eau. Les dosages qui précèdent représentent respectivement 1 ou 2 cuillerées à soupe de poison par chaudière d'eau.

Prenez aussi la précaution de bander les arbres après la pulvérisation pour empêcher qu'ils ne soient réinfestés par des chenilles errantes. Cette mesure est très nécessaire lorsque les chenilles pullulent. Le moyen le plus utile est de poser tout autour de l'arbre une bande de papier collant "Tree Tanglefoot", d'environ 4 pouces de large, et à une hauteur d'environ 5 pieds du sol. On peut préparer une bonne solution gluante en faisant bouillir des parties égales de résine et d'huile de ricin (huile de castor), mélangeant parfaitement les ingrédients par un brassage tandis qu'ils sont encore chauds.

portant de la chimie. On examine beaucoup de matériaux (souvent des sous-produits commerciaux) laissés jusque là inutilisés, mais que l'on croit avoir une valeur potentielle comme aliment ou comme engrais. La science se substitue graduellement aux méthodes d'à peu près, et l'agriculture rationnelle repose aujourd'hui sur des bases scientifiques.

F. T. Shutt,
Chimiste du Dominion

FRUITS ET
LEGUMES

Meilleure qualité

Les Canadiens aiment à manger de bonnes choses, non pas seulement à une saison de l'année mais à toutes les saisons. Les sélectionneurs de fruits et de légumes le savent, et c'est pourquoi on s'efforce depuis longtemps, au Service de l'horticulture de la Ferme expérimentale d'Ottawa, d'obtenir en fait de fruits et légumes, quelque chose de mieux que ce que l'on avait jusqu'ici et ces efforts ont été couronnés de succès.

Après un long hiver, on éprouve un besoin impérieux de manger quelque chose d'acide, et c'est pourquoi l'on recherche de la rhubarbe, non seulement parce qu'elle est acide, mais aussi parce que c'est le premier produit comestible que fournit la terre au printemps. Il y a de grandes différences entre les variétés de rhubarbe, depuis l'espèce verte, grossière, filandreuse, jusqu'à l'espèce attrayante, à grain fin, que l'on appelle "Ruby" qui a été créée à la Ferme expérimentale et que l'on considère être la meilleure rhubarbe offerte en vente aujourd'hui. La "Ruby" est rouge, non seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur, à travers la tige, et elle fait une compote si attrayante que même ceux qui ne sont pas friands de rhubarbe ont envie d'en manger. Elle dépasse en qualité quelques unes des anciennes variétés vertes, tout comme la pomme Melba dépassa la Duchesse d'Oldenburgh. Voilà encore un produit de la Ferme expérimentale qui comble une lacune qui se faisait sentir depuis longtemps. Jusqu'à ces derniers temps, ceux qui voulaient manger une pomme d'été devaient se contenter de certaines espèces aigres comme la Jaune Transparente, la Rouge d'Astrachan et la Duchesse, auxquelles on ne revient guère après qu'on y a goûté, tandis que l'on trouve dans la Melba une pomme de la saison de la Duchesse et qui égale la McIntosh en qualité, — une belle pomme séduisante, à goût excellent, qui excite l'appétit. Ce fait est apprécié par les propriétaires de machines à distribution automatique, qui recherchent les pommes Melba pour ouvrir la saison.

De tous les légumes connus, le blé d'Inde est peut-être le plus apprécié après les pommes de terre. Tout le monde attend en hâte la saison du blé d'Inde. Le Golden Bantam est l'espèce la plus appréciée et à juste titre, mais si une occasion se présente d'avoir du blé d'Inde d'aussi bonne qualité que le Golden Bantam et de deux semaines plus précoce, on ne la refusera certainement pas. Les variétés Pickaninny et Banting, créées à la Ferme expérimentale fournissent cette occasion. Le Pickaninny a une teinte légèrement bleutée lorsqu'il est jeune; sa qualité est délicate, tout-à-fait égale à celle du Golden Bantam. Le Banting est un blé d'Inde jaune, très hâtif et de bonne qualité.

Ces productions précieuses permettent à des milliers de Canadiens de cultiver leurs propres fruits et légumes, ce qu'ils ne pouvaient faire autrefois parce que les anciennes espèces exigeaient une saison beaucoup plus longue.

W. T. Macoun,
Horticulteur du Dominion

FROMAGE

Les exportations de fromage augmentent

Au 10 mai les exportations de fromage partant du port de Montréal avaient atteint un total de 906,185 livres contre 653,820 livres pour la période correspondante l'année dernière. Les exportations de fromage l'année dernière ont atteint un total de 84,788,400 livres, dont une quantité de 80,565,500 livres pour le Royaume-Uni.

CHAMPIGNONS

Apprenez à connaître vos champignons

Parmi les champignons qui poussent en abondance sur toutes les parties du Canada à partir des premiers jours de juin jusqu'aux gelées destructives de l'automne, il y en a qui sont comestibles et d'autres qui sont vénéneux. Il convient de ne pas faire un choix au hasard; on pourrait le regretter beaucoup. Dans son livre très complet intitulé: "Champignons comestibles et vénéneux", (prix \$1) M. H. T. Güssow, le botaniste du Dominion, dit ce qui suit: "Nous ne saurions trop insister sur le fait que le seul bon moyen de distinguer entre les champignons comestibles et vénéneux est de connaître les champignons". Il n'y a essentiellement que deux genres de champignons qui sont mortels, l'amanite tue-mouches et l'amanite phalloïde ou oronge verte. L'amanite tue-mouches se distingue par un sommet jaune brillant ou orange, tacheté de points blancs, tandis que l'amanite phalloïde est caractérisé par une paleur de mort. Chacune de ces catégories offre trois signaux de danger et que l'on peut facilement reconnaître. Les lamelles blanches permanentes, la collerette au sommet de la tige et l'étui dentelé ou la "coupe" à la base.

MOUSTIQUES

Remède contre les morsures de moustiques

La Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture a publié dans le feuillet No 55 — N. S., le remède suivant contre les morsures de moustiques:

Les meilleurs remèdes que l'on connaisse sont l'amoniac de ménage et la teinture d'iode; beaucoup prétendent aussi que la glycérine ou l'alcool sont utiles. Certaines autorités médicales recommandent l'emploi de savon de toilette ordinaire que l'on mouille et que l'on frotte doucement sur la morsure, après quoi l'irritation disparaît rapidement.

L'emporte
sur
tous!

Longues
Feuilles de
Remplissage
Grand
Format
Qualité
Supérieure
Couverture
en Sumatra

5¢

CIGARES
STONEWALL
JACKSON

ALLEZ-VOUS
CAMPER?

Allez-vous camper cet été? Allez-vous jouir d'un été de délices et de plein air dans les bois et sur l'eau. Dans l'affirmative vous trouverez toute une richesse de renseignements utiles, qui vous aideront beaucoup à jouir de votre villégiature, dans le feuillet 55 N. S. (gratuit sur demande) et intitulé: "Moyens de se protéger contre les moustiques, les mouches noires et les fléaux semblables dans la forêt". Ce feuillet a été préparé sous la direction de l'Entomologiste du Dominion, pour venir en aide aux gens qui s'occupent des choses de la nature, par leur goût ou par leur métier. On y trouvera des renseignements utiles sur le site des camps et sur les moyens de protection et d'application, ainsi que des conseils sur les vêtements et sur les moyens de débarrasser le camp le plus possible de ces fléaux toujours présents.

Le Commerce grandit par la publicité!

donnes y d'la
Molson

Sa bonne humeur
reviendra



Débouchez une bouteille bien fraîche de votre Bière Molson favorite. Versez et buvez-la. Il y a du plaisir et de la santé dans chaque goutte. Dans les tavernes et les épiceries, demandez la Molson's Stock Ale (étiquette bleue), la Molson's Export Ale (étiquette dorée) et la Molson's India Pale (étiquette blanche). Mais voyez à ce que ce soit bien de la Molson.

Théâtre CORONA, No. 77,188 Théâtre CORONA, No. 77,139 Théâtre CORONA, No. 76,981 Théâtre CORONA, No. 77,284
Théâtre CORONA, No. 77,239 Théâtre CORONA, No. 77,083 Théâtre CORONA, No. 77,038 Théâtre CORONA, No. 77,341

LE FOIN

Le commerce du foin et ses prévisions

La dernière édition du rapport de la Division fédérale des semences sur le commerce du foin montre qu'il existe une demande assez vive pour du bon foin sur les marchés de la plupart des villes au Canada, mais naturellement, la quantité totale exigée pour ce commerce est faible quand on la compare à celle qui est offerte dans les districts où l'on cultive du foin pour la vente. Il y a encore des quantités importantes de foin de mil et mélange dans la vallée de la rivière St-Jean et dans les districts de Sackville, Picton et Truro dans les Provinces Maritimes, dans la vallée supérieure du St-Laurent et dans le district de Montréal, Québec, et dans l'Ontario, principalement dans la vallée de l'Outaouais, et dans les districts de Warton, Inwood, Sudbury et North Bay.

LA VIANDE
CONSOMMEE

Nous consommons notre poids en viande

Les Canadiens ont consommé 148,46 livres de viande par tête en 1931 contre 145,64 livres en 1930. Il est consommé plus de viande de porc, de mouton et d'agneau, mais moins de bœuf qu'en 1930. La consommation des volailles par tête au Canada en 1931 a été de 11,04 livres; c'est la plus que la quantité consommée pendant les années 1928, 1929 et 1930. Ces chiffres confirment ce que disent les experts, à savoir que l'individu sain et normal mange son propre poids en viande tous les ans. On prétend qu'une personne consomme actuellement son propre poids en denrées alimentaires tous les mois, d'où il semble que la viande fournit environ un douzième de la nourriture nécessaire pour le régime alimentaire humain.

PETITS FRUITS
DE LA C.B.

La Colombie-Britannique vend des petits fruits dans l'est

Pour la première fois cette année il se vendra dans l'Est du Canada des fraises, des framboises et d'autres petits fruits venant de la Colombie-Britannique. On offre déjà de la rhubarbe cultivée sur la côte canadienne de l'Ouest, et il s'en est expédié plus de 150 wagons sur les marchés du centre et de l'Est du Canada cette saison. L'année dernière les importations de fraises, de framboises, de mûres logan et d'autres petits fruits comestibles, se sont chiffrées par plus de 4,950,000 livres, évaluées à \$625,300.

LISEZ LE "CLAIRON"

Les Routes
Permanentes
en Béton

assurent Confort
Economie
Sécurité

Les automobilistes savent apprécier le confort d'une route en béton à surface unie, peu bombée et non éblouissante. Une telle route facilite la conduite des autos, réduit les frais de gazoline et de pneus... et est en outre économique, en raison de son coût initial raisonnable et de ses frais d'entretien peu élevés.

Le béton enraye le dérapage et favorise la sécurité par ses bords clairement définis et par son exceptionnelle visibilité la nuit. Préconisez son emploi. C'est un produit exclusivement canadien, utilisant main-d'œuvre et matériaux locaux.



Route en béton, de Newcastle à Orono, Ont., Merlo, Merlo & Ray Ltd., Walkerville, Ont., entrepreneurs. George Greer, surintendant de la Voirie, comtés de Northumberland et Durham.

Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips
Montréal

Bureaux des ventes à: MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY

LES OEUF

Les nouveaux règlements les concernant sont adoptés par l'Ontario

Le Commissaire fédéral de l'industrie animale, G. B. Rothwell, appelle l'attention des intéressés sur le fait que les amendements aux règlements sur les oeufs ont été légalisés dans l'Ontario après leur deuxième publication dans un numéro récent de la Gazette de l'Ontario, et sont, par ce fait, applicables dans cette province. C'est le Ministère fédéral de l'Agriculture qui se charge de veiller à l'application de ces règlements puisqu'ils ont été établis sous l'empire d'une loi fédérale du Parlement, mais pour que les articles domestiques de ces règlements puissent être exécutés dans les différentes provinces, il faut que ces provinces adoptent d'abord une législation autorisant. Maintenant qu'ils sont adoptés par l'Ontario, les règlements modifiés sont en vigueur dans toutes les provinces du Canada.

Les amendements en question n'altèrent en aucune façon le principe général des règlements sur les oeufs. Quelque changements ont été apportés aux règlements qui gouvernent les achats faits dans les campagnes, en vue d'obtenir que le producteur reçoive

Bouteille de 10 Onces

\$1.20

Vendu aussi en
bouteilles de

26 onces \$2.85

de 40 onces \$4.25

N'acceptez pas
de succédané.



Rafraîchissez-vous

avec le GIN
de KUYPER

Ajoutez-en juste un filet au "ginger ale", à la bière de gingembre ou au citron — le parfait breuvage d'été à la parfaite saveur hollandaise.

GIN de KUYPER

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695. ROTTERDAM - HOLLANDE

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Théâtre CORONA, No. 79,218
Théâtre CORONA, No. 77,588

Théâtre CORONA, No. 77,386 Théâtre CORONA, No. 77,487
Théâtre CORONA, No. 77,442 Théâtre CORONA, No. 77,543

T. D. BOUCHARD

C. MERCURE

\$500,000,000.

VOILA LE CHIFFRE DES PERTES PAR LE FEU
DURANT L'ANNEE ECOULEE

Protégez-vous en assurant toutes vos propriétés
avec une maison responsable.

BOUCHARD & MERCURE, Enrg.

Courtiers en assurances générales.

Téléphones: Bureau 98—Résidence 886w

9, rue St-Denis,

SAINT-HYACINTHE

SURETE

INTEGRITE

SERVICE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'HYGIÈNE DE LA BOUCHE

La carie dentaire, cause de maladies organiques

(Septième article)

La bouche et les maladies organiques. — La prévention des maladies de la bouche intéresse autant le grand public que les médecins et les dentistes. On ne compte plus les cas de maladies organiques dont une infection d'origine dentaire ou buccale a été l'un des principaux facteurs, sinon la cause principale.

«La plupart des personnes d'un certain âge qui souffrent de rhumatisme, d'attaques de maladie de cœur, de lumbago, de sciatic, de néphrite et d'autres désordres», affirme le Dr Charles Mayo, «ont quelque part un foyer d'infection qui introduit dans le sang des microbes et des toxines (ou poisons). Ces microbes sont portés par la circulation sur un point affaibli d'avance, et le mal commence ou reprend son cours aigu ou chronique».

Une dent vivante dont la pulpe (ou nerf) est saine compromet rarement la santé. Mais une dent dont la pulpe est morte, quelle que soit la cause de sa mort, présente souvent un sérieux danger. La carie dentaire, quand elle est négligée, pénètre jusqu'à la pulpe (le nerf), s'y introduit et cause la mort de cet organe qui entre aussitôt en putréfaction. La matière décomposée et saturée de microbes et de toxines (ou poisons), qui sont transportés par les vaisseaux sanguins à travers le système, peut devenir une cause déterminante de rhumatisme, de sciatic, de névralgie, de maux de tête chroniques, de maladie des yeux, des oreilles ou de la gorge. Elle peut aussi directement ou indirectement, produire certains désordres au foie, aux reins, à la rate, à l'estomac, aux intestins ou au cœur.

L'inflammation et la suppuration des gencives et des autres tissus qui entourent les dents sont souvent aussi, pour les mêmes raisons, les causes déterminantes de ces maladies. Les infections qui se produisent aux racines des dents ou aux gencives ne créent pas toujours immédiatement des foyers secondaires, surtout si la défense du système reste intacte; mais elles attaquent sans merci l'organe affaibli, dès que la résistance fléchit. Il peut très bien y avoir un abcès au bout d'une racine sans que la dent soit nécessairement douloureuse ou même sensible. La radiographie permet aujourd'hui de découvrir à temps ces foyers dangereux.

La bouche et les maladies contagieuses. — Dans une bouche négligée, les dents ont des cavités dues à la carie et remplies de microbes qui favorisent le développement des maladies contagieuses. Toutes les bouches contiennent des microbes. Ceux-ci vivent et se multiplient à l'aise dans les milieux sombres, tièdes et humides. La bouche humaine remplit ces trois conditions, et il s'y trouve ordinairement assez de débris d'aliment et de

salive stagnante sur les dents et les gencives pour permettre aux microbes de trouver une nourriture de choix.

Un savant déclarait récemment qu'au cours d'une bouche normale contient environ dix millions de microbes, une bouche négligée en contient des centaines de millions. Beaucoup de ces microbes sont inoffensifs mais beaucoup d'autres sont nocifs et générateurs de maladie.

Ces derniers, qu'ils pénètrent dans les poumons ou qu'ils soient avalés et entrent dans l'estomac, sont une menace constante pour la santé.

Ceux qui restent dans la bouche se tiennent prêts à l'attaque, n'attendant pour commencer leur œuvre néfaste, que le moment où fléchira la résistance des tissus avoisinants ou celle du système tout entier, même s'il s'agit d'une personne en parfaite santé et dont la résistance triomphe de tous les assauts, elle n'en est pas moins porteuse de microbes et susceptible, par conséquent, de transmettre l'infection de sa bouche à d'autres personnes dont la résistance est moins puissante.

Le nombre des maladies contagieuses diminuerait considérablement si toutes les bouches étaient propres et saines.

Tout le monde aime la propreté. Qui voudrait manger dans une assiette sale? Et pourtant, combien songent à l'état de la nourriture qui passe par une bouche malpropre avant d'atteindre l'estomac?

La mauvaise mastication cause de maladie. — Chacun sait qu'une personne à qui il manque un certain nombre de dents, ou dont les dents sont cariées et sensibles, ne peut pas mastiquer convenablement des aliments, et qu'elle est exposée à souffrir d'indigestion et de défauts de nutrition. Ce mauvais état de la bouche est encore plus préjudiciable à la santé des enfants qu'à celle des adultes. L'entraîne de plus, chez eux, une insuffisance d'alimentation, et qui est grave à cet âge, l'habitude d'avaler «tout rond», habitude que plusieurs conserveront toute leur vie. La première phase de la digestion s'effectue dans la bouche, où le broiement des aliments en très petites parcelles est de toute première importance.

Les dents incluses, cause des troubles nerveux. — Il arrive parfois qu'une dent, au moment où elle se forme, est déplacée et s'écarte de la bonne direction. Cela tient à ce qu'à son sortir de la mâchoire, elle n'a pu prendre sa position normale, le chemin étant obstrué par une autre dent. Les rayons X font voir ces dents, enfoncées dans leur boîte osseuse, et qui cherchent à sortir, mais auxquelles un obstacle barre la route. Elles pressent sur les nerfs environnants et deviennent des causes fréquentes de troubles nerveux, allant parfois jusqu'à l'aliénation mentale. Beaucoup de maux de tête et de névralgie d'origine obscure sont dus à ces dents dites incluses.

Dans des irritations causées par les dents. — Le bord coupant d'une dent usée ou cariée, ou celui d'une vieille racine, irrite parfois la langue ou les

joues au point de causer des tumeurs plus ou moins malignes, y compris même le cancer. Le Dr Bloodgood croit que le «cancer de la bouche disparaît peut-être quand le public comprendra mieux l'hygiène de la bouche».

Le mal de dent. — Il est inutile d'insister sur le mal de dent aigu ou sur l'abcès qui fait enfler la figure, puisque dans ces cas on a généralement recours au dentiste. Il est tout de même utile de rappeler qu'un abcès dentaire peut causer des nécroses (gangrène) de la mâchoire et des troubles glandulaires sérieux.

Toute poussée de pus demandant l'intervention immédiate du dentiste, qui empêchera l'abcès d'aboutir dans les fosses nasales ou sur la figure.

Les microbes et leurs toxines peuvent aussi se répandre dans le système et causer l'empoisonnement du sang.

Sir Wm. Osler, savant médecin d'une réputation mondiale, affirme qu'il n'y a rien dans la médecine préventive qui vaille l'hygiène de la bouche et la conservation des dents.

NOTRE EMPIRE DUNORD

Un pionnier

Lors des découvertes argentifères de la région de Cobalt, en 1907, ramassant ses économies, M. Théodule Léonard quittait Ste-Jovite avec sa famille pour aller tenter fortune au pays des riches mines d'argent et de cobalt.

Il n'arriva pas seul. Chaque jour de nouvelles familles arrivaient, convaincues qu'en peu de temps, dans une région minière de cette importance, elles sauraient bien amasser des milliers de piastres que leur avait refusées le sol trop souvent mal cultivé, négligé, de la ferme paternelle.

Quelques spéculateurs s'enrichirent... en vendant aux nouveaux arrivés des parts de compagnies minières où l'extraction du minerai coûtait plus cher que sa valeur.

C'étaient d'honnêtes gens. Il fut d'autres brasseurs d'affaires qui récoltèrent des fortunes en minant le public; vendant fort cher des actions dans des compagnies minières qui n'existeraient que dans l'imagination des vendeurs.

Quelques uns réussirent à amasser de l'argent honnêtement, en exploitant de véritables mines.

Ce fut l'exception. M. Théodule Léonard est le temps de constater tout cela, en dépensant l'argent qu'il avait apporté de Ste-Jovite.

Six ans plus tard, en 1913, sans le sou cette fois, il laissa Cobalt pour se rendre à un endroit quelconque de la forêt ontarienne où l'on était à construire un nouveau chemin de fer, le Transcontinental National, maintenant une partie du Chemin de fer National du Canada.

Ce fut le premier colon de la belle paroisse qui porte maintenant le nom de Moonbeam. — Ça prenait un homme décidé, pour venir s'installer ici comme vous l'avez fait!

— Bah! faut toujours que quelqu'un commence.

— Oui, mais il n'y avait aucun défrichement.

— Pas même l'espace de bâtir une maison.

— C'est changé depuis cette époque!

— Oui, c'est changé pour la peine. Les familles qui arrivent aujourd'hui n'ont plus à craindre la misère comme de mon temps. On a une belle église, un bon presbytère, plusieurs magasins, un moulin à scies, une tannerie — ce que plusieurs paroisses du Québec n'ont plus — une école de trois classes au village, d'autres écoles dans tous les rangs, de bons chemins; et la buanderie, j'allais oublier la buanderie, le téléphone; enfin nous avons une organisation paroissiale comme dans les bonnes paroisses au pays de Québec.

— On me dit que vous n'étiez pas millionnaire quand vous êtes arrivé ici?

— Qui a bien pu vous dire cela? Comment le sait-on? Une femme vaillante comme la mienne, et mes sept enfants, croyez-vous que ça ne vaut pas une fortune?

— Tout de même vous n'avez pas beaucoup d'argent lorsque vous êtes arrivé?

— Ah! pour ça non.

Pour la famille Léonard qui alla s'établir en pleine forêt sur des terres à défricher comme pour celles qui allèrent s'installer en ville, où l'on gagne facilement gros d'argent, à ne rien faire, paraît-il, les années s'écoulèrent, rapides.

Ceux qui préférèrent la ville, par milliers cherchent vainement du travail. Ils doivent compter sur la charité publique pour se procurer des aliments, aussi du chauffage pour les faire cuire, tout en souffrant la menace d'être mis à la porte du logis, qu'ils occupent, parce qu'ils n'en peuvent payer le loyer.

A Moonbeam, M. Théodule Léonard habite une bonne maison qui ressemble à une maison de ville. Il s'est logé de vastes bâtiments de ferme, où le visiteur peut compter 12 vaches, des «taureauilles», des porcs, etc. Un des jeunes Léonard qui arrive de l'École d'Agriculture est à construire un poulailler. La ferme est munie de tous les instruments agricoles nécessaires. Et autour des bâtiments, s'étend la terre en culture d'une vaste ferme.

Et la famille Léonard n'a pas à s'inquiéter du lendemain.

— Est-ce que la Saint-Vincent de Paul...

— A Moonbeam, nous répond M. le Curé, nous n'avons pas besoin de Saint-Vincent de Paul. Ici, personne n'est riche, mais tous ceux qui veulent travailler vivent bien. Et ceux qui ne veulent pas travailler, que le ciel nous en délivre. C'est ce même M. Jules Cimon, curé de Moonbeam, Ont., qui en dépit du ministère qu'il doit faire, seul, pour les 226 familles de sa paroisse, s'occupe matériellement de chacune de ses familles: ce qui ne l'empêche pas de répondre aux nombreuses demandes de renseignements de ceux qui désirent établir leurs enfants dans un pays aussi avantageux que celui-ci.

Et le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, facilite le voyage de ceux qui veulent aller visiter cette région.

J.-E. Laforee.

QUE DEVIENT UN PEUPLE SURTAXÉ?

La tendance générale de ces dernières années a été de multiplier les taxes en même temps que diminuaient les revenus des contribuables. Certains gouvernements, augmentant leurs dépenses en dépit de la crise qui commandait l'économie, n'ont pas craint de tondre un peuple déjà appauvri par la débâcle économique. C'était l'envers du bon sens.

A ce sujet, nous lisons, ces jours-ci, dans le «Herald», les réflexions suivantes:

«Le gouvernement est-il fait pour le peuple, ou le peuple pour le gouvernement?»

«On a donné lieu à cette question un peu partout en accroissant le poids de la taxe, et le mal est bien plus grand en certaines parties des États-Unis qu'au Canada.»

«On a vu l'un des effets extrêmes de cette politique d'appauvrissement par l'impôt dans le Mississippi, où environ un quart du territoire de cet État fut vendu à l'enchère.»

«La propriété ainsi vendue comprenait 20 pour cent des fermes et environ 12 à 15 pour cent de l'immeuble urbain.»

«Une partie de ces biens fut adjugée à l'État, et le reste fut partagé entre les compagnies d'assurances, les agences de prêts et les détenteurs d'hypothèques.»

«L'une des causes de cette situation, dit le Jackson Clarion-Ledger, est l'accroissement exagéré du coût des gouvernements de la cité, du comté, de l'État et du pays.»

«L'extravagance et le gaspillage ont tellement prévalu qu'il faut une grande portion des revenus d'une ferme pour acquitter la taxe.»

«Si les contribuables s'organisaient la moitié aussi puissamment que ceux qui mangent dans l'auge du public, on ferait peut-être entrer plus d'économie dans la tête des officiels.»

Une pratique d'État qui a ainsi pour résultat de chasser les cultivateurs de leur ferme et les citoyens des villes de leurs foyers, et assurément désastreuse. Il ne faut pas que le mal s'étende dans notre pays, où déjà l'on connaît les excès du fisc.

Par bonheur, notre province a été plus prudente. On a critiqué parfois notre gouvernement de ne pas dépenser suffisamment pour les routes, l'hygiène, les travaux publics, les œuvres sociales et le reste. La crise a démontré que cette conduite dénotait une sage prévoyance.

Pour avoir dépensé toujours ses revenus et avoir pris pour principe de ne jamais dépasser la capacité de paie-



C'EST LE TEMPS DE CHANGER POUR DE LA

Frontenac Export Ale

Théâtre CORONA, No. 76,376 Théâtre CORONA, No. 76,476 Théâtre CORONA, No. 76,578 Théâtre CORONA, No. 76,679 Théâtre CORONA, No. 76,431 Théâtre CORONA, No. 76,532 Théâtre CORONA, No. 76,634 Théâtre CORONA, No. 76,735

"Marianne s'en va l'au moulin"



10c LE PAQUET

LE TABAC MARIANNE un mélange de QUESNEL

Théâtre CORONA, No. 76,780 Théâtre CORONA, No. 76,937 Théâtre CORONA, No. 76,838

lons provenant de la semence pure qui sera semée ce printemps, pour les entrer dans les catégories de blé de l'Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Regina l'année prochaine. M. C. H. Gilbert, «Roi du blé» à Chicago, a présenté à la Légion une quantité de son blé Reward et il aidera les membres de toutes les façons possibles à gagner un ou plusieurs des 275 prix comptant, qui varient depuis \$2,500 pour le premier à \$50 pour le cinquantième prix.

Les cultivateurs de Summerside (I.P.E.) veulent avoir leur part des \$200,500. — Le «P. E. I. Agriculturist» nous apprend que les cultivateurs de l'île du Prince-Edouard se proposent d'avoir leur part des \$200,500 qui doivent être distribués en prix pour les grains et les graminées de semence à l'Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Regina l'année prochaine. «Il faut espérer, dit l'«Agriculturist», que nos cultivateurs se mettront à préparer leurs entrées, pour les entrer dans les catégories de blé de l'Exposition Mondiale du Grain de semence, qui devraient sûrement les dédommager des efforts qu'ils se sont imposés pour les obtenir, et qui leur permettront peut-être de produire des variétés qui ajoutent à la réputation de notre petite île déjà si prospère.»

Le nouveau Palais de l'Exposition Mondiale du Grain sera décoré par M. J. O. Turcotte. — La décoration du nouveau palais de l'Exposition du Grain sera confiée à M. J. O. Turcotte, commissaire fédéral des expositions: On s'est servi pour recouvrir l'intérieur de planchettes blanches, et au lieu d'employer de la peinture pour les différentes scènes, M. Turcotte se servira de grains et de graminées de semences de différentes couleurs. C'est là un genre de travail pour lequel il faut espérer, dit l'«Agriculturist», que nos cultivateurs se mettront à préparer leurs entrées, pour les entrer dans les catégories de blé de l'Exposition Mondiale du Grain de semence, qui devraient sûrement les dédommager des efforts qu'ils se sont imposés pour les obtenir, et qui leur permettront peut-être de produire des variétés qui ajoutent à la réputation de notre petite île déjà si prospère.»

Echange pour aider les producteurs de semence pure. — La Chambre de Commerce de Swift Current a fait faire 1,000 copies d'un article sur «La culture et la préparation des semences pour l'exposition», en vue d'aider les producteurs à remporter des prix à l'Exposition Mondiale du Grain, qui doit avoir lieu à Regina l'année prochaine. Cet article a été préparé par M. H. J. Kempf, céréaliste de la station fédérale expérimentale locale. De son côté, M. J. G. McTaggart, régisseur de la station, a semé deux boisseaux de blé Marquis enregistré, pour fins de démonstration. Les dispositions nécessaires seront prises cette saison pour faire visiter cette parcelle par des groupes qui viendront de différentes parties du district, afin de leur donner sur place des renseignements sur la sélection des épis et sur les bonnes pratiques de culture.» Swift Current Sun.

AMINAKI
WINNIPEG
EDMONTON
JASPER
LES MONTAGNES
ROCHEUSES
la côte PACIFIQUE
L'ALASKA

PAR LE
CONTINENTAL
LIMITED

De Montréal à l'Océan Pacifique — route pittoresque — prairies onduleuses — traversée des montagnes au plus bas niveau — puis, nouveaux paysages jusqu'aux grandes villes: Vancouver et Victoria. Les arrêts à Minaki Lodge et à Jasper Park Lodge sont particulièrement recommandés. On admire le Mont Robson en route. Voir aussi tout ad. Service de luxe. Correspondance gratuite pour la Californie. Aussi avec l'Alaska par le grandiose «Passage Intérieur». — Montréal: Jasper, aller et retour: \$92.20. Chambre et pension à Jasper Park Lodge: \$8.00 par jour.

Départ quotidien de MONTRÉAL vers Vancouver à 7.05 p.m. (M.S.S.) N'oubliez pas les MESSAGERIES du Canadien National

Pour plus amples détails Adressez-vous aux Agents du

CANADIEN NATIONAL

Le
“GINGER ALE”
(SEC)
DE
Gurd
Defié le
Monde par sa Qualité
Fabriquée au Canada
par des Canadiens
Il désaltère l'élite de tous les pays

DISCOURS PROGRAMME

(Suite de la page 1)

les échevins réélus ou élus l'an dernier des figures d'anciens collègues qui dans le passé m'ont rendu facile la tâche d'administrer les affaires d'une ville aussi importante que la nôtre.

Les contribuables ont donné une preuve de leur esprit civique en élisant le nouveau conseil à l'unanimité dans une ère de dépression comme celle que nous traversons. Ils croient que la paix et la concorde sont deux choses qui sont de nature à rendre moins difficile l'administration de la chose publique quand les affaires sont devenues anormales pour des raisons qui sont hors du contrôle de ceux qui ont à se charger de la direction des corps publics. Je les félicite donc de leur bon esprit et ils peuvent être assurés qu'en retour le maire et les échevins de St-Hyacinthe s'efforceront de suivre l'exemple qu'ils ont donné en tâchant de faire régner au sein de leurs délibérations le même esprit de bonne entente que celui qui a présidé aux dernières élections municipales.

J'ai cru devoir, à l'ouverture de cette séance, tracer les grandes lignes de la politique que je recommanderai au conseil municipal de suivre pendant l'occupation de mon terme d'office. Cette politique n'est pas nouvelle car elle sera la continuation de la politique de progrès rationnel qui a été mise en honneur pendant les treize années que j'ai occupé le fauteuil de maire. Tout en étant une politique de progrès elle est aussi une politique de stricte économie tendant à soulager, autant qu'il est possible de le faire, le fardeau des contribuables de Saint-Hyacinthe en permettant d'administrer avec les plus basses taxes possibles. Nous avions à venir jusqu'à 1930 l'honneur d'être la ville de population moyenne ayant les plus basses taxes de toutes les villes de même classe dans le Dominion du Canada et j'espère que dès l'an prochain nous pourrions reconquérir, en baissant nos taxes, la première place que nous avons perdue.

Je crois qu'il est essentiel au bien-être d'une population que le fardeau des impôts soit le plus léger possible et nous devons retrancher de notre budget toutes les dépenses qui sont inutiles et qui n'existent que pour exercer un patronage qui peut être profitable à quelques individus mais qui ne sert en rien l'intérêt public.

Pour en arriver à maintenir les taxes à un niveau raisonnable le conseil municipal ne devra charger aux revenus courants que les dépenses d'administration et de simple entretien. Toute dépense qui sera faite pour des travaux dont la durée s'étendra au delà du terme de l'année courante devront être exécutés à même des emprunts dont la durée correspondra à la durée des travaux eux-mêmes. En adoptant cette politique le conseil suivra les dispositions de la charte et des lois existantes et il en arrivera à faire supporter le coût de ces dépenses non seulement par la population d'aujourd'hui mais par celle de demain qui bénéficiera de l'existence de ces améliorations. Pour en arriver à mettre ce principe en vigueur il faut que le conseil administre avec prévoyance et prépare à l'avance les projets de travaux dont l'exécution peut se présenter au cours de l'année de manière à ce que ces travaux puissent être exécutés alors que le conseil a en main les fonds pour les payer. C'est pourquoi je recommande au conseil municipal de préparer sans délai un règlement d'emprunt que nous soumettrons au plus tôt possible aux contribuables pour avoir leur approbation en temps voulu de manière à ce qu'on puisse procéder sans délai à l'exécution des travaux qui deviendront nécessaires ou utiles au cours de l'année 1932-33 et qui permettront à la ville d'aider, en autant qu'elle peut le faire sans compromettre les intérêts des propriétaires, à rendre moins aigue la crise de travail qui existe à l'heure actuelle.

Comme par le passé je suis opposé aux emprunts avec un taux d'intérêt élevé car il n'existe aucune raison pour que les prêteurs d'argent exigent un intérêt plus élevé quand ceux qui travaillent et qui ont à les payer voient leurs revenus diminuer et quand la valeur de l'argent est elle-même plus basse qu'elle ne l'est normalement. Nous devons faire nos emprunts à un intérêt n'excédant pas 5% et nous tâcherons comme par le passé de trouver nos capitaux chez nos prêteurs locaux si nous ne pouvons pas les trouver à l'étranger sans payer un intérêt exorbitant. Nous comptons sur le patriotisme de nos petits épargnants locaux pour nous aider à trouver l'argent dont nous avons besoin pour donner un peu de travail à nos ouvriers de la ville qui ont des familles à faire vivre.

Relativement à la question du chômage je recommanderai au conseil municipal de suivre une politique de juste milieu entre le simple secours direct et les travaux de chômage tels qu'ils ont été exécutés l'an dernier.

Nous ne devrions donner des secours directs que dans les cas d'absolue nécessité. Nous devons nous efforcer de trouver des travaux à faire qui seront utiles à l'avenir et qui rapporteront profit, d'une façon ou d'une autre, mais dont le coût sera raisonnable. Ce coût deviendra raisonnable si ces travaux sont faits à des conditions nous permettant de les exécuter à un coût moindre que s'ils l'étaient dans les conditions ordinaires. Ce moindre coût compensera la ville des pertes d'intérêt qu'elle aura nécessairement à subir sur ces travaux dont l'exécution aurait pu être retardée et qui ne sont faits, à l'époque actuelle, que pour rendre service aux travailleurs. Je suggère que pour en arriver à ce coût raisonnable les chômeurs contribuent eux-mêmes, en heures de travail, à l'exécution de ces entreprises ce qui nous permettra de laisser les gages pour les travaux de chômage au taux des salaires que nous paierons à nos employés travaillant aux travaux ordinaires.

Pour ces travaux ordinaires je recommande au conseil de maintenir l'échelle des salaires que nous avons l'an dernier tant et aussi longtemps qu'il nous sera possible de le faire bien qu'il soit admis qu'en général les salaires sont baissés considérablement dans les entreprises privées. Une des raisons pour lesquelles je recommande de faire contribuer les chômeurs

eux-mêmes en heures de travail à l'exécution des entreprises de chômage c'est pour ne pas encourager d'autres personnes que celles qui sont dans le strict besoin à travailler sur ces chantiers de secours. Quand les travaux de chômage rapporteront moins que les emplois réguliers les travailleurs ne seront pas portés à encombrer les chantiers de chômage et ils seront poussés à se chercher de l'emploi dans les entreprises privées, ce qui tendra à diminuer la crise. C'est le contraire qui a existé jusqu'ici car chez nous comme d'ailleurs un peu partout les travaux de chômage ont payé plus jusqu'ici que les travaux exécutés dans le cours ordinaire des affaires. Le conseil devra donc classer les travaux qu'il ordonnera en entreprises ordinaires et en travaux de chômage.

Ces travaux de chômage permettront aux travailleurs d'obtenir pour le soutien de leur famille beaucoup plus en travaillant qu'ils obtiendraient du secours direct en restant oisifs.

Comme il peut se glisser des abus dans l'octroi des secours directs et dans l'engagement des chômeurs je recommanderai au conseil municipal de nommer une commission extra-municipale pour s'occuper du classement des chefs de famille ou des célibataires demandant de l'assistance municipale, d'une façon ou d'une autre. Cette commission devra faire une enquête approfondie dans chaque cas sur l'état actuel ainsi que sur les antécédents de ceux qui voudront être secourus et j'espère que nous ne manquerons pas de citoyens qui auront le patriotisme d'accepter de devenir membres de cette commission qui pourra rendre de si grands services aux chômeurs dignes de secours et aux propriétaires de la ville auxquels on ne demandera de contribution que dans les cas de stricte nécessité jugée par une commission indépendante de ceux qui ont à briguer les suffrages populaires d'une façon ou d'une autre.

Il est certain que la crise actuelle nous occasionnera des dépenses extraordinaires. Puisque je suis d'avis que les propriétaires et les autres payeurs de taxes ne doivent pas voir leur charge augmenter parce que leurs revenus sont diminués il faudra que les officiers de la trésorerie voient à ce que les arrérages de taxes soient payés par ceux qui les doivent. Les dispositions de la charte et des règlements sur ce qui concerne le paiement des taxes sont formelles et devront être suivies à la lettre car le conseil municipal aura besoin de toutes ses ressources pour faire face aux dépenses ordinaires et aux déboursés extraordinaires qui lui surviendront comme conséquences de la crise qui sévit.

Dans le cours de la journée le conseil municipal, au complet, a fait la visite des différentes propriétés et des différents services de la ville. Il a été jugé que certaines améliorations étaient nécessaires et d'autres utiles dans la plupart des départements. Ces améliorations donneront du travail qui sera divisé en deux catégories: travaux nécessaires et faits aux conditions ordinaires; travaux utiles mais non urgents qui seront faits suivant les conditions des travaux de chômage si le conseil décide d'adopter la politique suggérée ci-dessus. Un avis de règlement sera donné dès ce soir pour décréter ces travaux et autoriser le conseil municipal à emprunter pour les payer de manière à ce que le coût de ces entreprises soit réparti sur plusieurs années afin de ne pas affecter sensiblement le taux de la taxe. Ce règlement sera soumis à l'approbation des électeurs propriétaires auxquels nous demanderons de le ratifier dans l'intérêt général de la cité de Saint-Hyacinthe.

Lorsque ce règlement viendra devant le conseil dans sa forme définitive toutes les explications voulues seront données aux contribuables puisqu'ils prennent connaissance des raisons qui ont induit les échevins à le soumettre à leur approbation.

Avant de terminer cette courte allocution je crois de mon devoir et il me fait plaisir de rendre témoignage au docteur Pagé qui m'a précédé comme maire de la ville du dévouement qu'il a mis à l'exécution des devoirs de sa charge.

On peut différer d'opinion sur ses actes administratifs mais tout le monde reconnaît qu'il n'a rien négligé pour remplir au meilleur de toutes ses connaissances et de toutes ses capacités les fonctions dont les citoyens l'avaient investi en 1930.

Il me fait aussi plaisir de remercier les échevins qui ont quitté le conseil du travail qu'ils ont fait pour la ville. Leur politique sur les questions municipales était différente à la nôtre mais ils étaient des gens dévoués et ils se sont honorablement acquittés du mandat qu'ils avaient reçu en 1930 de leurs électeurs.

Je termine en souhaitant pour tous les citoyens de notre ville que les résultats de notre administration de 1932-33 soient aussi bons qu'est grand notre désir de voir refluer pour notre ville ses anciens jours de prospérité.

Après avoir terminé la lecture de cet intéressant document on a procédé à décider les différentes questions portées à l'ordre du jour. Nous donnons le rapport de cette séance en page Quatre.

COURRIERS

ANGE-GARDIEN

Miles Madeleine et Gertrude Choquette ainsi que leur frère Roland passent quelque temps chez leur grand-père, M. Norbert Choquette. — M. et Mme Adélard Lapierre ainsi que leurs filles, Mlles Antonia Antoinette et Azilda, passeront la belle saison dans notre village. — M. Ernest Meunier, de Rougemont, visitait jeudi dernier, Mlle Fleur-Ange Casgrain. — Mlle Annette Fréchette de Rougemont, est actuellement en visite chez M. Armand Létourneau. — Mlle Irène Paquette de St-Hyacinthe était de passage ici, dimanche dernier. — M. et Mme Georges Cadieux ainsi que leurs enfants de Springfield, Mass., sont en promenade chez M. Nérée Cadieux. — M. et Mme Tval Paquette, avec leurs enfants, ont visité M. Pierre Casgrain, dimanche. — M. et Mme Moïse Viau ainsi que M. Ludger Viau, sont allés à Montréal, samedi dernier. — M. et Mme Lucile et Réjeanne Monty, ainsi que M. Henri Viens et Grégoire Monty sont allés à Farnham, samedi. — M. l'abbé Emile Girard a été nommé vicaire de notre paroisse. M. l'abbé Léonard Benoit est retourné au séminaire de St-Hyacinthe.

SAINT-DAMASE

Mlle Thérèse Gaucher, de St-Damase, est partie dimanche dernier en voyage pour une quinzaine de jours chez son oncle, M. Victor Jodoin, marchand de Trois-Rivières.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. et Mme Léandre Noisieux ont fait baptiser Marie-Denise, Jeannine, M. et Mme Appollinaire Chicoine, les grands-parents furent parrain et marraine.

— M. Ernest Benoit est nommé Commissaire d'écoles pour remplacer M. Henri Trécault. — M. l'abbé Rodrigue Desnoyers de Saint-Aimé, M. Ovide Desnoyers et son fils Rodrigue, séminariste de Montréal ainsi que Mlle Bernadette Desnoyers de Saint-Aimé visiteront la famille Amédée Chabot.

— M. J. E. Paquin, professeur à l'Ecole Normale de St-Hyacinthe, Mlle Juliette Paquin de Saint-David d'Yamaska et Mlle Lussier des États-Unis étaient de passage chez Mlle Berthe Bellemare, lundi dernier.

— M. le Dr et Mme A. Guertin et leurs enfants de Magog ont visité la famille Guertin, dimanche dernier.

— M. le notaire Desautels de Saint-Hilaire était dans notre localité dimanche. — M. Laurent Deslauriers E. C. D., M. Adrien Lagüe de Sainte-Madeleine et M. Hervé Beauregard de Montréal ont visité leurs confrères.

— M. Gédéas Lemonde de Québec fut l'hôte de son frère pour la Confédération.

— M. Fridolin Meunier, notaire de Cowansville était chez son père dimanche.

— M. et Mme Giguère et leurs fillettes de Saint-Nazaire d'Acton passèrent quelques jours dans notre village.

— M. Honoré Trécault, barbier de Montréal vint récemment chez son père, M. Charles Trécault.

— M. et Mme Lapierre et leur fils de Montréal furent les hôtes de M. et Mme Osias Chabot.

— Mlle Laflamme de Saint-Hyacinthe en villégiature chez son grand-père M. Amédée Chabot.

— Mlles Dubuc et Monast de Montréal passeront quelques jours avec leurs parents.

— Mme Pierre Meunier est revenue de la métropole après une absence de quelques semaines. Elle partira bientôt pour un séjour à Saint-Charles.

— M. et Mme Albert Morier et leur famille étaient à Saint-Simon au cours de la semaine dernière.

— M. Fabien Lussier a fait un pèlerinage à Ste-Anne de Beupré.

— M. Edouard Renaud et ses enfants visiteront leurs parents de Saint-Barnabé lundi.

— Mlle Berthe Bellemare et MM. Valmore, Maurice et Roland Bellemare allèrent à Granby dernièrement.

— Notre club de balle-au-camp enregistra une nouvelle victoire dimanche avec les joueurs du "St-Hilaire". La partie fut des plus intéressantes.

— M. Ferdinand Dubuc gagna le \$2.50 tiré au sort.

ACTON-VALE

Il y a eu partie de balle au camp, dimanche après-midi, entre les "Asbestos" et notre club qui s'est fait battre par 3 à 4. Un accident regrettable est arrivé durant la partie. Un individu de notre club, dans un moment de colère, a frappé sans raison un membre de l'autre club qui est demeuré près de 20 minutes sans connaissance. Il a reçu quelques blessures à la tête. Deux dames charitables l'ont reçu dans leur maison et ont pansé ses plaies; ce sont Mmes St-Amour et Blanchard.

SAINT-BARNABE

Dimanche dernier le club de Base-Ball de St-Barnabé a reçu la visite du St-Robert et les a vaincus par le score de 16 à 3. La batterie Chabot et Bélanger a retiré 16 hommes au bâton. Le St-Barnabé rencontrera dimanche prochain, sur son terrain, le Ste-Madeleine. Le St-Barnabé a l'honneur de compter M. T. A. Fontaine au nombre de ses nombreux donateurs.

LAPRESENTATION

Lundi dernier, le quatre, eut lieu chez M. Zéphirin Côté une réunion d'amis à l'occasion de sa nomination comme commissaire d'école. On remarquait MM. et Mmes Ovide Lapierre, Paul Côté, Joseph Bouvier, Stanislas Duphily, MM. Alphonse Bernard, Charles Benoit, Louis Phaneuf, etc. La conversation a été des plus animées et c'est à regret que chacun se sépara se promettant de garder le souvenir de cette amicale réunion.

La Publicité, La Clef du Succès
 Annoncez dans le "Clairon"

Tél. 31

Service prompt — sécurité garantie

Rés. 689

DUCKETT & DUCKETT ENRG.

J. B. E. Durocher Prop.

COURTIER EN ASSURANCES GENERALES

84 St-Simon

SAINT-HYACINTHE P. Q.

Place du Marché

Théâtre CORONA, No. 77,745 Théâtre CORONA, No. 79,134 Théâtre CORONA, No. 78,608
 Théâtre CORONA, No. 78,048 Théâtre CORONA, No. 78,789 Théâtre CORONA, No. 78,898

ABANDON DES AFFAIRES

Il nous faut livrer le magasin pour le 1er Août

Tout notre stock de marchandises sèches et de chaussures sera vendu en bas du prix coûtant.

VICTOR ST-JEAN

Porte voisine de la commission des liqueurs

247 CASCADES,

ST-HYACINTHE.

Théâtre CORONA, No. 78,990 Théâtre CORONA, No. 78,463 Théâtre CORONA, No. 78,572

SAINT-HUGUES

Dimanche, le 26 juin, la paroisse de St-Hugues avait l'honneur de recevoir un de ses enfants promu à la sublime dignité de sacerdoce dans la personne du Rév. Père Hugues-Marie, de l'Ordre des Franciscains, fils de M. et Mme François Beauregard et qui avait été ordonné prêtre le 24 juin précédent à Montréal.

L'église avait revêtu pour la circonstance ses plus belles parures et le Rév. Père Hugues-Marie célébra sa première messe solennelle ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés Rosaire Mathieu et Arthur Proulx. Une délégation des Frères Ste-Croix du Collège Notre-Dame de Montréal exécuta avec une belle maîtrise le magnifique programme musical que voici: Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus de Théodore Dubois le Credo de Dierux, les Frères Sylvio, Valier, Gilbert, Aurèle, Viateur C. S. C. firent les solis. La famille du nouvel ordonné et les paroissiens de St-Hugues ont grandement apprécié la faveur accordée par la communauté des révérends frères Ste-Croix de Montréal d'avoir pu jouir dans cette belle fête religieuse de l'harmonie d'un chant qui rehaussait encore si impressionnante cérémonie.

M. le curé souhaita la bienvenue en son nom et au nom de ses paroissiens au Rév. père Hugues-Marie et à sa famille en des termes chaleureux. Le Rév. Père Gaston Sylvestre, franciscain prononça le sermon et démontra avec une éloquence entraînant la conformité de la vie de travail de prière et de souffrance du prêtre avec celle de Notre Seigneur.

La messe terminée les nombreux parents et amis se rendirent à la maison paternelle pour la fête de famille. Après le dîner les frères Ste-Croix gratifièrent l'assistance d'un concert intime.

Tous les paroissiens surtout la famille Beauregard gardent de ce jour béni un reconfortant souvenir.

BELOEIL

Dimanche, le 3 juillet dernier l'organisation sportive junior de Beloeil organisait un marathon auquel dix concurrents s'alignaient au départ pour une course de 64 milles.

Deux d'entre eux furent forcés d'abandonner la partie pour cause d'incompétence quoique tous ont fourni un très bel effort.

M. J. Béisle a fini bon premier il a parcouru la distance en 38 minutes et 17 secondes. A son arrivée il était frais et disant qu'il n'était pas fatigué. M. J. M. L'Heureux qui parcourut la distance en 38 minutes et 28 secondes a montré un grand courage. M. Borduas qui finit troisième, en 40 minutes et 30 secondes, mérite de très chaleureuses félicitations, car il a fini en vrai champion. Si ce monsieur s'entraîne nous le verrons finir bon premier l'an prochain. M. Béland qui finit en quatrième position en 42 minutes et 2 secondes, fit preuve de grande endurance. M. R. St-Pierre fit le parcours en 44 minutes et 6 secondes. M. Alfred Lussier, en 44 minutes et 10 secondes. M. Petrin en 45 minutes et 12 secondes. M. R.

A VENDRE

Quiconque désire se lancer sérieusement dans les affaires trouvera une occasion exceptionnelle en achetant le magasin et la propriété de Mme Hormidas Brunette, à Acton Vale.

Commerce de marchandises sèches en plus d'une ligne complète de chapeaux.

MAGASIN bien SITUÉ et bonne CLIENTÈLE

Renseignements complets en s'adressant à

Mme HORMIDAS BRUNETTE
 Acton Vale

Théâtre CORONA, No. 78,674 Théâtre CORONA, No. 78,736
 Théâtre CORONA, No. 78,250 Théâtre CORONA, No. 78,361

V. J. MONGEAU LTEE

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

Vente en gros des meilleurs produits pour embaumement,

Cercueils et accessoires

Avis aux confrères du Canada, spécialement ceux de la région.

Tél. 530

SAINT-HYACINTHE

Théâtre CORONA, No. 78,149 Théâtre CORONA, No. 77,948

ENFIN

LA VOILA!

La véritable eau de Javel

Jean Javel Paris

Blanchit, nettoie, désinfecte, écurie. Avec une boîte de 25 sous vous faites six (6) grosses bouteilles de la meilleure eau de javel en 2 minutes. (1 gallon)

Rep. pour les comtés de Bagot et St-Hyacinthe.

JOS. CHARPENTIER

9 rue Concorde,

St-Hyacinthe

E. P. ROBICHEAU

Entrepreneur en constructions de toutes sortes.

Prix défiant toute compétition.

Un essai vous convaincra que je puis vous donner entière satisfaction.

J'ai à mon emploi des ouvriers experts.

(Agent de la fameuse porte RUTHERFORD)

45½ rue Concorde,

St-Hyacinthe

Parent, en 47 minutes et 35 secondes. M. J. G. Fontaine, fut l'heureux gagnant du tirage du \$5. en or.

Les organisateurs, MM. A. Guertin, G. Dion, A. Dion, remercient cordialement tous ceux qui ont participé à la course, espérant que l'an prochain les concurrents seront encore plus nombreux.

Félicitations aux organisateurs et aux gagnants.

Henri. — Puis-je imprimer un baiser sur vos lèvres ?
 Cécile. — Imprimez, mais ne publiez pas.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

(Suite de la page 2)

salaires — et ceux enfin qui ne seront pas contents de tout ce brouhaha n'ont qu'une chose à faire, prendre leur chapeau et

Philippe Trempe.